



Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français

Mémoire de Master

Option : sciences du langage

Intitulé du sujet

Analyse comparative et discursive des éditoriaux de la
presse écrite algérienne d'expression française

« El Watan et L'Horizons »

Réalisé par

M^{lle} BOUAUDIA Wahiba

Encadré par

M. KHENICHE Redouane

Juin2015

Remerciements

Je tiens à remercier Dieu qui m'a donné la force et le courage afin de réaliser ce mémoire.

Je remercie sincèrement Monsieur ***KHENICHE Redouane***, qui en tant que promoteur, s'est toujours montré très disponible, chaleureux, et sans qui ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

J'exprime ma gratitude à tous les membres du jury, pour avoir accepté d'examiner mon travail.

Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à toutes les personnes qui m'ont toujours soutenue et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire.

Merci à toutes et à tous.

Dédicaces

Le présent couronnement des mes études sera d'abord une respectueuse pensée à la mémoire de ma grand-mère paternel.

Et je le dédie en signe de reconnaissance et de respect A :

- Mes chers parents.
- Mon frère Mohamed.
- Mes sœurs : Naima et Kahina.
- Ma très chère grand-mère, mes oncles et tantes.
- Mes cousins et cousines

A tous mes amis (es) plus particulièrement : Amine, Zahir, Naima, Nawal, Kahina et Walid pour leur soutien moral.

BOUAOUDIA WAHIBA

Table des matières

Introduction générale -----	05
Chapitre 01 : concepts de bases -----	11
I. Le discours -----	12
II. La notion du genre -----	13
A - Genre discursive -----	15
B - Genre situationnel -----	15
• le discours médiatique -----	16
III. L'approche discursive-----	16
Chapitre 02 : Analyse discursive des éditoriaux d'El Watan et l'Horizons 18	
I- l'éditorial -----	19
II- Analyse comparative des deux éditos-----	22
1. la construction discursive -----	22
A. le module énonciatif -----	22
• Enonce -----	23
• Modalité -----	23
• Subjectivité-----	28
• Polyphonie -----	37
B. Le module pragmatique-----	42
C. le module thématique -----	46
2. la configuration textuelle -----	46
a) le Module compositionnel -----	46
b) le Module stylistique-----	49
c) le Module formel -----	54
Synthèse-----	56

Chapitre 03 : analyse situationnelle des journaux El Watan et l'Horizons 58

1. La presse écrite -----	59
2. L'analyse de la situation de communication des deux journaux -----	60
2.1- Identité-----	61
• Identité EL WATAN-----	61
• Identité L'HORIZONS -----	62
2.2- Finalité-----	62
• Finalité EL WATAN -----	63
• Finalité L'HORIZONS -----	64
2.3- Propos-----	64
• Propos EL WATAN -----	64
• Propos L'HORIZONS -----	65
2.4- Conditions matérielles-----	65
• Conditions matérielles EL WATAN -----	65
• Conditions matérielles L'HORIZONS -----	66
Synthèse -----	67
Conclusion générale-----	68

Bibliographie

Annexes

Introduction générale

Depuis des années, la presse écrite algérienne a su communiquer aux citoyens les diverses informations concernant la vie quotidienne cela en abordant tous les domaines, particulièrement en consacrant une majeure partie à la politique du pays.

Tout type de recherche, relatif au domaine de la presse, nous incite à tenir compte d'un certain nombre de paramètres régissant l'activité journalistique, notamment la réalité socioculturelle dans la laquelle évoluent les journalistes.

Notre étude s'inscrit dans le champ de l'analyse du discours médiatique, précisément le discours de la presse écrite algérienne.

L'évolution de la presse écrite algérienne est connue par ces deux grandes périodes, celle d'avant 1988 et juste après 1988

La configuration du paysage médiatique d'avant 1988 est facile à dresser dans la mesure où les titres existants étaient tous la priorité de l'Etat, comme c'est le cas du quotidien *L'HORIZONS*. A cette période il n'existait aucun titre privé. Autrement dit c'est la période du parti unique¹.

Après les événements d'octobre 1988, ya eu le changement de la constitution (23/02/1989), à cette époque ya eu l'ouverture démocratique et celui du champ médiatique, qui permis la création des journaux privés et indépendants.

En 1990², le marché de la presse s'est libéré du monopole étatique et s'est libéralisé. Et entre 1990-1991, les premiers titres de presse privée apparaissent, dont *EL WATAN* en fait parti.

Les journaux de la presse écrite sont constitués de plusieurs articles. Ces derniers sont définis par des spécificités formelles, thématiques et fonctionnelles telles que la longueur, le lien avec l'actualité ou l'angle adopté.

Ces différents articles peuvent être classés sous trois catégories, tout d'abord on trouve des articles factuels (la brève, le montage et le compte rendu...) qui servent à donner une information récente. Ensuite les articles de fond (interview et le reportage) afin de faire une analyse. Enfin les articles d'opinion (l'éditorial, la chronique...) qui servent à exprimer un avis sur un sujet

¹ D. BOUADJIMI, Du pluralisme politique au pluralisme médiatique : l'expérience algérienne, Faculté des Sciences Politiques et de l'Information, Université d'Alger, p04.

² Idem, p07

Parmi ces différents genres journalistiques cités auparavant, on a choisi de travailler sur les articles d'opinion et plus particulièrement sur l'éditorial. Ce dernier est un article de commentaire qui prend position sur un fait d'actualité et reflète la tendance ou les engagements du journal. Il peut être rédigé par le directeur ou un groupe de journalistes.

Selon **LAMIZET** : *« l'éditorial est sans doute par excellence, la rubrique où s'énonce la position politique du journal, et où, par conséquent s'exprime son identité. C'est d'ailleurs, pourquoi il est, en général écrit par le directeur ou le rédacteur en chef(en anglais « editor »), et marqué par une présentation particulière. L'éditorial fait du média un acteur politique en lui faisant exprimer un choix, en formant une identité qui le distingue des autres médias dans l'espace public »*³

Dans notre étude, nous avons choisi comme corpus de travailler sur les éditos relevés dans deux quotidiens d'expression française (EL WATAN et L'HORIZONS), ces articles traitent un thème politique, il s'agit des élections présidentielle du 17 avril 2014 en Algérie.

Ce qui nous a amené à analyser ce genre médiatique, à savoir « l'éditorial » est la manière dont l'information et l'actualité sont transmises aux lecteurs, car l'édito ou autrement nommé « commentaire » constitue le genre journalistique où le discours est plus argumenté.

Objectifs et Motivations

Si nous devons insister sur les motivations qui justifient le choix de ce sujet de recherche, nous dirons qu'elles sont diverses, notre travail porte sur l'analyse du discours journalistique afin d'expliquer le fonctionnement des éditoriaux dans les deux quotidiens à savoir, EL WATAN et L'HORIZONS durant les élections.

On essaiera d'observer, d'analyser, d'expliquer les productions, les discours que représente le corpus choisi, et leurs traits distinctifs.

Le choix des deux journaux est motivé par le fait qu'ils soient tout les deux des quotidiens de différents statuts, c'est-à-dire que l'un est privé et l'autre étatique.

³ Chapitre 3 - Le discours éditorial sur l'évènement

http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2007.camara_m&part=128121. Consulté le : 20/11/2014, à 21h.

Problématique

Dans ce travail nous allons nous focaliser sur un genre médiatique assez particulier : « l'éditorial », extrait de deux quotidiens algérien d'expression française.

A partir d'une analyse comparative et discursive à laquelle nous allons soumettre notre corpus, nous allons essayer de répondre à la problématique suivante :

- En quoi consistent les différences et les ressemblances discursives entre les éditoriaux de « EL WATAN » et ceux de « L'HORIZONS » ?
- Et pourquoi ces différences et ces ressemblances ?

Hypothèse

Pour permettre une meilleure approche de notre problématique, nous tenterons à formuler en guise de point de départ des propositions qui ne sont que des réponses provisoires, elles sont comme suit :

- Au niveau énonciatif, la subjectivité du journal EL WATAN est plus explicite que celle du journal L'HORIZONS qui est plus au moins implicite.
- Au niveau pragmatique, les deux quotidiens utiliseraient des actes de langage assez particuliers. L'un utiliserait des actes menaçants, contrairement à L'HORIZONS qui utiliserait des actes plutôt informatifs.
- Au niveau stylistique, le journal EL WATAN se distingue de celui de L'HORIZONS par son style, qui est souvent plus formel, plus soutenu, par ailleurs le ton n'est pas le même, EL WATAN a tendance à utiliser un ton ironique, contrairement à l'HORIZONS qui utiliserait des figures de styles comme : les métaphores.
- La différence qui existe entre les deux quotidiens sur les plans cités au par avant est due à leurs différents statuts c'est-à-dire que l'un est privé (El Watan) et l'autre public (l'Horizons).

Présentation du corpus

Nos données ont été recueillies à partir d'un corpus de 22 éditoriaux provenant des deux quotidiens algériens d'expression française. EL WATAN (11), L'HORIZON (11), les articles sont datés du 07 au 17 avril 2014.

Nous tenons de faire remarquer que le choix de la période de nos échantillons ne relève pas du hasard. Il a pour but de s'approcher beaucoup plus de l'événement majeur de l'année 2014, on fait allusion aux élections présidentielles.

Nous avons choisi les éditoriaux pour deux raisons. D'abord, il nous semble intéressant d'étudier la théorie discursive et textuelle dans ce genre de texte, ce choix est aussi motivé par le fait que l'éditorial occupe une place assez importante dans les journaux, car il joue un rôle sociopolitique très important. Quant au choix des quotidiens, il renvoie au fait que chacun d'eux possède un statut différent. C'est-à-dire que l'un est privé (EL WATAN) et l'autre étatique (L'Horizons).

Ces quotidiens sont tout les deux des journaux d'information qui traitent des sujets diversifiés qui touchent à différents domaines : politique, économie, culture, société, sport, média, cinéma...etc. et qui sortent quotidiennement.

Chacun d'eux possède un site web : <http://www.elwatan.com> pour EL WATAN et <http://www.horizons-dz.com/> pour L'HORIZONS. Ce qui donne aux lecteurs, nationaux et internationaux, la possibilité de lire l'intégralité des articles sur le net.

Méthodologie et organisation du travail

Dans notre étude, nous allons analyser un corpus écrit qui est composé d'un ensemble d'articles (des éditoriaux) de la presse écrite, ce corpus représente un discours journalistique qui traite un sujet assez particulier qui est les élections présidentielles.

Notre présent travail de recherche sera organisé autour de trois chapitres, le premier sera un chapitre théorique, les deux autres chapitres seront consacrés à l'analyse du corpus.

En premier lieu, on débutera par définir les notions de bases comme : la notion du discours, on suivra par la définition du genre et ses typologies, à savoir le genre discursive, situationnel et le genre médiatique, et enfin on terminera par définir notre approche discursive.

En deuxième lieu, on commencera par définir notre genre journalistique qui est « l'éditorial » ainsi ses caractéristiques. Puis on poursuivra par une analyse comparative des deux éditos, on suivant le model d'analyse de J-M. Adam⁴ qui se compose d'un plan énonciatif (il a trait à la position du journaliste par rapport a son discours et a sa ou ses source(s)) sur le plan pragmatique (on s'intéressera aux macro actes produit par chaque journal) ; sur plan thématique (on va étudier le contenu thématiquement de chaque journal) ; le plan compositionnel (on parlera de séquence dominante dans chaque article) ; sur le plan stylistique (on essayera de définir le style de chaque journal) et sur le plan formelle (il s'agira de rendre compte de la forme de chaque éditorial) . À chaque fois qu'on définira ces notions, on les justifiera par le biais de nos articles.

En troisième lieu, on parlera tout d'abord de l'évolution de la presse écrite algérienne. Ensuite notre analyse se terminera par une analyse situationnelle des deux journaux : EL Watan et L'Horizons. On se basant sur l'aspect pragmatique et de la situation de communication de P.CHARAUDEAU⁵, c'est-à-dire on définira tout les éléments de la situation de communication (l'identité, finalité, propos et les conditions matérielles) et en parallèle on introduira la situation de nos deux quotidiens.

Enfin, notre étude s'achèvera sur une conclusion générale qui résumera les résultats de l'analyse dans laquelle nous les comparerons à nos hypothèses de base pour soit les renforcer et les confirmer, ou au contraire arriver à d'autres résultats.

⁴ Professeur et linguiste à l'université de Lausanne.

⁵ Le fondateur du centre d'analyse du discours de l'université paris 13, actuellement professeur émérite en science du langage et chercheur au laboratoire de communication et politique (LCP) du CNRS.

Chapitre 1

Concepts de base

I. Le discours :

Dans l'usage courant on attribue le terme discours pour désigner un discours présidentiel ou discours prononcé par un président d'un parti politique quelconque.

Mais en réalité, tout ce qui implique un locuteur et un interlocuteur donne naissance à un discours.

Selon l'école française pour l'analyse du discours, Discours est conçu généralement comme une "suite de phrases rapportées à ses conditions de production, se définit par opposition à "l'énoncé", qui exclut de telles conditions¹."

Dans la théorie de l'énonciation (Benveniste: 1966), "discours" réfère à la mise en fonctionnement de la langue et est donc inséparable de l'instance d'énonciation (tout ce qui réfère au *je-tu, ici, maintenant* du locuteur), ainsi Benveniste oppose "discours" au "récit" (histoire), qui se caractérise par l'absence de marque de subjectivité.

Cette définition de Benveniste semble entretenir un lien avec celle que Jean-Michel ADAM (1989) énonce de la manière suivante : « (...) *un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps)*² ».

Selon MAINGUENEAU (1976) « le discours n'est pas un objet concret qui s'offre à l'intuition, mais le résultat d'une construction (...), le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques, en fonction des conditions de production ».

En d'autres termes, le discours est le résultat d'une construction faite par l'analyste qui englobe des données d'ordre linguistique (le texte oral, écrit ou iconique) et d'ordre situationnelle (le contexte).

¹ Mohamed El KARKAY, Etude sociolinguistique de l'affichage publicitaire dans la ville de Tanger, IBN Tofail Kemitra, Mémoire Master 2012.

² Alpha Ousmane BARRY, sans date, *Les bases théoriques en analyse du discours*, p. 3. Disponible sur www.er.uqam.ca/nobel/ieim/IMG/pdf/metho-2002-01-barry.pdf.

Tout locuteur doit se soumettre aux contraintes de la situation de communication, et doit aussi supposer que son interlocuteur ou destinataire les reconnaissent. Il est de même pour tout lecteur de texte qui doit supposer que celui qui s'adresse à lui a conscience de ces contraintes.

II. Le genre :

La notion de genre a fait l'objet de plusieurs approches, et ces dernières se réclament souvent de la théorie des genres de Bakhtine, car il a été le premier à poser le problème général des genres de discours étendu à toutes les productions verbales.

En s'inspirant du dictionnaire d'analyse du discours, on peut déduire que la notion du genre est traitée par plusieurs auteurs de différent domaine.

La notion de genre remonte, selon le dictionnaire d'analyse du discours³ à l'antiquité. Du point de vue de la fonction, R. Jakobson (1963) classe les productions textuelles selon l'orientation de pôle de l'acte de communication, selon son schéma de communication il distingue la fonction émotive, conative, référentielle, ...etc. De point de vue énonciatif, Benveniste (1966) avec son « appareil de l'énonciation » oppose le discours au récit.

Du point de vue textuel et communicationnel, J-M. Adam propose dans son article⁴ une définition du genre notamment les genres médiatique comme des « schématisations (en s'inspirant des travaux de J-B. Grize (1990 et 1996)) comme des réalisations tant discursives-interactionnelles que textuelles-linguistique » et il ajoute dans ce même article que « dans une fonction discursive (institution) particulière, les genres donnent forme aux actions (commander, instruire, plaire) » et que ces genres évoluent dans le temps et dans l'espace.

Selon Bakhtine⁵, les genres ne sont pas le fruit de la création individuelle mais « ils lui sont donnés » c'est-à-dire il les a appris comme il a appris les formes de langue. De point de vue de la dimension textuelle J-M. Adam, distingue dans son schéma (p.16) cinq plans (plan illocutoire, énonciatif, thématique, compositionnel) auxquels il ajoute le plan stylistique

³ CHARAUDEAU P. MAINGUENEAU D. Dictionnaire d'analyse du discours, Edition Le Seuil. 2002, pp. 277-280

⁴ Adam J-M., 1997 *unités rédactionnelles et genres discursives* : cadre général pour une approche de la presse écrite. Pratique n94, genre de la presse écrite, pp.3-18. Consulté le 20 octobre 2014. http://www.pratique-cresef.com/p094_ad1.pdf.

⁵ Idem p14.

Pour Bakhtine, « *Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours* ». ⁶

On voit que l'auteur fait correspondre ici une *sphère d'utilisation de la langue* c'est-à-dire des situations de production à des formes verbales plus ou moins stabilisées. Ainsi, le genre selon Bakhtine, se caractérise par son contenu thématique et son style de langue, mais aussi et surtout par sa construction compositionnelle.

P. CHARAUDEAU, dans son article « *visée discursive, genre situationnels et construction textuelle* » ⁷. Vers la fin de cet article il propose une définition des genres de discours qui, selon lui « se passe par l'articulation des trois niveaux(ou contraintes situationnelles, discursives et formelles) » ⁸ ces niveaux ou ces contraintes sont les composantes du contrat de communication. Ainsi il distingue des genres et des sous-genres situationnels (des conditions stables) et des variantes qui se trouvent à l'intérieur du contrat.

Toutes ces définitions montrent la complexité de cette notion et tous les critères de classification adoptés par ces auteurs sont légitimes puisque cela dépend, comme le précise Charaudeau ⁹ de leurs objectifs tracés.

IL existe deux aspects de genre, pour P. CHARAUDEAU ¹⁰: d'une part, l'aspect situationnel qui détermine une finalité communicative et qui permet de parler de genre situationnel. Ainsi les types de communication publicitaire, propagandiste, scientifique, médiatique, conversationnelle, etc. sont autant de "genres situationnels". D'autre part, l'aspect communicationnel et discursif qui détermine des "rôles langagiers" et des "modes d'organisation du discours" mais qui ne sont pas dans un rapport de dépendance exclusive et systématique au genre situationnel.

⁶ ADAM.J-M., *linguistique textuelle. Des genres du discours aux textes*, éd. Nathan, paris, 1999, P.87.

⁷ CHARAUDEAU.P *Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle in Analyse des discours. Types et genres*, Éd. Universitaires du Sud, Toulouse, 2001, p.8. Consulté le 25 novembre 2014 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications.URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Visées-discursives-genres,83.html>

⁸ Idem,p14.

⁹ Idem, p.14.

¹⁰CHARAUDEAU.P, "Catégories de langue, catégorie de discours et contrat de communication", in Moirand S. et al (dir.), *Actes de colloque en Sorbonne* Parcours linguistique de discours spécialisés, éd. Peter Lang, 1994. P. 315-325.

A. Genre discursif :

Les genres discursifs sont selon Jean-Michel Adam¹¹ des catégories pratiques-empiriques (indispensables à la production-écriture comme à la réception), prototypiques, c'est-à-dire définissables en termes tendanciels (+ ou -) plutôt que par des critères stricts, et régulatrices des énoncés (en discours et des pratiques sociales). Mais, les définitions sont floues et multiples.

Un genre discursif serait un ensemble de textes partageant des régularités au niveau situationnels, au niveau discursifs (énonciatif, pragmatique et thématique) et au niveau textuel (structure compositionnel, stylistique et formel).

Parmi les différents genres discursifs, on a choisi de travailler sur un genre journalistique précis, car se dernier, il se différencie toujours entre deux sous genres c'est-à-dire, il existe des genres informatifs et des genres de commentaires. Parmi ces derniers, on trouve l'éditorial qui est classé parmi les articles d'opinion dans lequel à la fois il transmet et commente l'information. C'est-à-dire « *on raconte en commentant et on commente en racontant* »¹²

YVES AGNES définit le commentaire comme étant « *les articles de commentaire exprimant une opinion. C'est une prise de position, une interprétation d'un événement* »¹³

B. Genre situationnel :

Selon P.CHARAUDEAU¹⁴ c'est un ensemble de textes relevant d'une sphère d'activité sociale donnée. Les textes résultants des mêmes conditions de productions se regroupent dans un genre situationnel précis, comme le discours politique, didactique, juridique, médiatique...etc. qui se caractérisent chacun par une même situation de production : une même identité des partenaires de l'échange, une même finalité-visée énonciative, un même propos comme contenu thématique de l'échange et un même dispositif particulier comme circonstances matérielles de l'échange.

¹¹ ADAM. J-M, 1997, Op Cite, p12.

¹²CHARAUDEAU, les médias et l'information, l'impossible transparence du discours, 2^e édition revue et augmentée Bruxelles, de Boeck, 2005. P144.

¹³ YVES AGNES, *Manuel de journalisme, Ecrire pour le journal*, Paris, Ed Grands Repères, 2002. P302

¹⁴ P.CHARAUDEAU, « discours journalistique et positionnement énonciatif frontières et dérives », *Semen* [En ligne], n°22, 2006, consulté le 02 novembre 2014. URL : <http://semen.revues.org/2793>

Dans notre étude on s'intéressera à un genre situationnel précis qui est le genre médiatique.

➤ **Le discours médiatique**

Le discours médiatique est déterminé par certaines conditions de production autrement dit, un contrat de communication spécifique qui le distingue des autres discours (politique, religieux, juridique...etc.), ainsi ce genre de discours se détermine et se distingue par sa visée d'information médiatique, à l'intérieur de ce genre que Charaudeau appelle « le genre globale » ou « le contrat globale » se trouvent des variantes spécifiques qui sont : l'information médiatique, télévisuelle, l'information médiatique journalistique et radiophonique qui sont à leurs tours déterminées par le dispositif (conditions matérielles).

Partant de la définition du discours comme étant la mise en relation de données situationnelles avec des données discursives et textuelles, un discours médiatique peut être envisagé comme un ensemble de textes partageant des régularités au niveau situationnel (conditions de production)

A l'intérieur de ce genre, il existe d'autres sous-genres, si nous prenons à titre d'exemple le genre journalistique (la presse écrite), pour sa part, il est aussi constitué de sous genres, comme les genres du commentaire qui englobent plusieurs dont l'éditorial, ce dernier on le définira plu tard avec tous ses caractéristiques.

III. L'approche discursive

Pour bien mener notre travail de recherche on a choisi d'utiliser l'approche suivante à savoir l'analyse du discours.

D'une manière générale, l'analyse du discours est une discipline récente, elle a pour but d'étudier toute production verbale et d'analyser les énonces en situation.

Dans l'analyse du discours ; « l'étude de l'utilisation concrète du langage y est conçu comme l'analyse d'un dispositif d'énonciation au sein duquel l'organisation textuelle et situation de communication sont intrinsèquement liés. Cette approche permet d'abolir les dichotomies (texte/contexte), (fond/forme). Elle permet aussi de concevoir la parole envisagée

en action et interaction dans son rapport constitutif à l'inter-discours et de conférer une place centrale aux genres qui modèlent les pratiques discursives »¹⁵.

Du point de vue de D. MAINGUENEAU¹⁶, l'analyse du discours n'appréhende ni l'organisation textuelle en elle-même ni la situation de communication, mais s'efforce de les associer intimement. C'est-à-dire que la discipline prend en charge tous les éléments de l'énonciation au même temps.

Comme nous l'avons déjà signalé auparavant, que notre tâche principale dans cette recherche est de voir ce qui différencie les éditoriaux d'El Watan et ceux de l'Horizons. Pour prouver cela nous avons choisi d'analyser nos échantillons selon deux modèles d'analyses : une analyse textuelle et discursive suivant le model de J-M. Adam qui s'organise autour de plusieurs plans (énonciatif, pragmatique, thématique, compositionnel, stylistique et formel.). Ensuite on va étudier la situation de communication des deux journaux, selon le model d'analyse de P.CHARAUDEAU qui se compose de quatre éléments (identité, finalité, propos, et conditions matérielles).

¹⁵ AMOSSY.R. KAREL, R, *Revue argumentation et analyse du discours*, N1, 2008.

¹⁶MAINGUENEAU D, *Elément d'analyse du discours*, Edition Armand colin, paris, 2007, p14.

Chapitre 2

Analyse discursive des Editoriaux

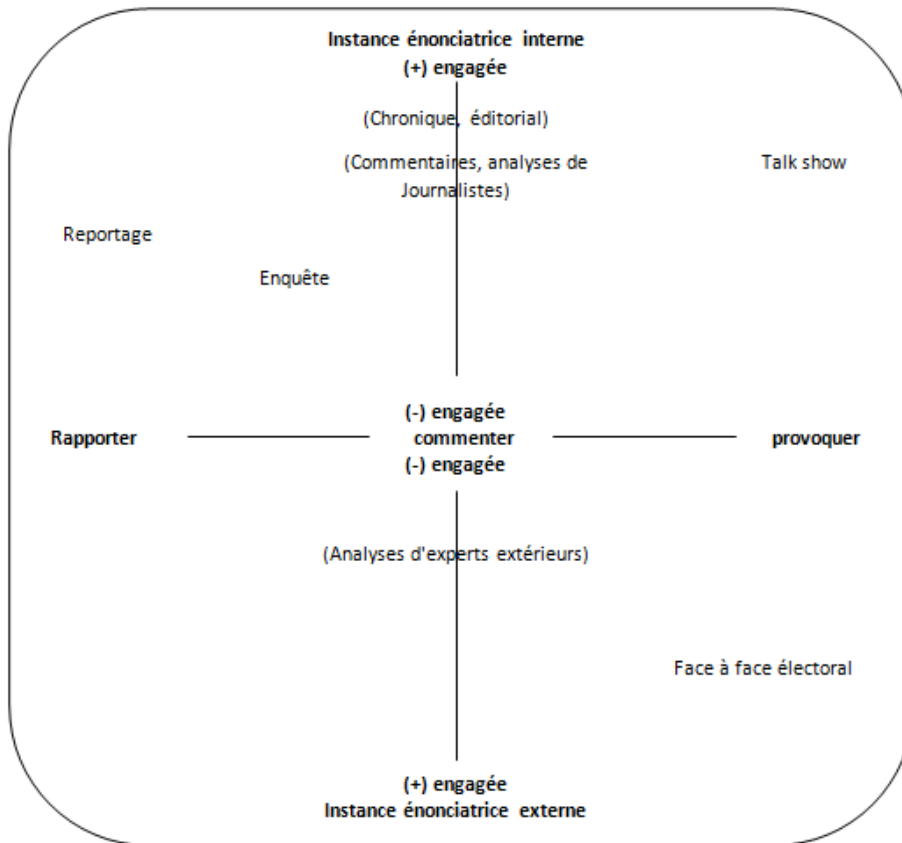
D'El Watan et l'Horizons

I. L'éditorial

Le mot éditorial est un emprunt à l'adjectif anglais « editorial » devenu substantif aux Etats unis et dérivé de « éditos » qui signifie, en anglais « rédacteur en chef ». Aujourd'hui il désigne un écrit qui exprime un avis sur une question d'actualité et relève du commentaire de l'événement

Selon la typologie journalistique de P. CHARAUDEAU, l'éditorial est un genre qui relève de l'évènement commenté, il se place au milieu de l'axe horizontal avec une instance énonciative relativement libre, ce qui explique la place qui détient au sommet de l'axe vertical. La fonction de l'éditorial consiste à apporter un point de vue et de le commenter.

Patrick Charaudeau dans *Le discours d'information médiatique* rappelle que le rôle de l'éditorial est « d'apporter un point de vue susceptible d'éclairer soit les événements jugés les plus importants de l'actualité, soit les événements culturels qui viennent de se produire »¹



¹ CHARAUDEAU P., *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris, Nathan-INA, 1997, p .223..

Le terme éditorial désigne l'article qui émane de la direction d'un journal, d'une revue et qui définit ou reflète une orientation générale (politique, littéraire, etc.)²

L'éditorial, ou « l'édito », est l'article le plus représentatif de la tendance politique d'un journal. En effet, « il n'exprime pas seulement l'opinion d'un journaliste, mais celle du journal tout entier » (Agnès, 2008 : 319), c'est pourquoi, on lui prête une attention très particulière et il est confié généralement au rédacteur en chef ou le directeur de la publication.

On peut le définir aussi comme un article bref, qui prend position sur un fait d'actualité et qui implique la responsabilité morale du journal.

En prenant part aux grands débats publics, les éditoriaux sont par excellence, lieux de médiation de l'opinion. La pratique régulière d'un journal instaure un rapport particulier entre le lecteur et l'éditorial. «Même déjà informé par d'autres médias, le lecteur est souvent plus curieux de l'angle et de la forme que va choisir son journal pour traiter telle ou telle information que de l'information elle-même»³. En même temps, l'éditorialiste est le porte-parole du public composite auquel il s'adresse⁴, et il a l'intérêt «à exhiber ses raisonnements explicatifs et à leur donner l'éclairage conforme aux opinions de ses contemporains»⁵. Ainsi, les éditoriaux sont un lieu de la médiation de l'opinion publique où chaque partenaire construit l'autre: le journal fait le lecteur et le lecteur fait le journal⁶.

Pour bien définir et expliquer notre genre journalistique « l'éditorial », nous nous référons à l'article de Thierry Herman et Nicole Jufer, sur l'éditorial, dont le titre est « l'éditorial, « vitrine idéologique du journal ? » ». Publié dans la revue *semen* (en ligne).

Thierry Herman, dans son article publié dans la revue *semen*, accorde une grande importance à l'éditorial, ce dernier, il est défini comme étant l'un des genres de la presse écrite qui appartient au pôle du commentaire, en s'inspirant des travaux de Charaudeau, l'éditorial possède deux visées, l'une principale, étant démonstrative, et la seconde est dite

² D'après le petit Robert

³ Jamet, C., Jeannet, A-M., La mise en scène de l'information, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 37.

⁴ Herman, T., Jufer, N., «L'éditorial, «vitrine idéologique du journal»? », in *Semen*, n°13, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2000, p. 135-162.

⁵ Koren, R., Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 69.

⁶ La " revolution orange " dans le prisme des éditoriaux de la presse française, Valentyna Dymytrava. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00734443/document>

appellative. Dans le même article, Martin Lagardette affirme que l'éditorial est un « *article prenant position sur un fait d'actualité et engageant la responsabilité morale du journal [...]* c'est l'article d'opinion par excellence » (1994 :82).

Parmi les articles d'opinion, l'éditorial ainsi que l'éditorialiste, possède une position importante et prestigieuse au sein de la rédaction, cela est dû à la qualité de son écriture, qui est dite « littéraire » pour ce qui concerne l'éditorialiste, son prestige est lié à sa responsabilité. C'est pour cela que ce genre médiatique a une place importante, autrement dit c'est la vitrine du journal.

L'éditorial comme «genre» de la presse écrite se caractérise par «un certain agencement de la matière langagière». Annick Dubied et Marc Lits soulignent les particularités suivantes de l'éditorial : «*un article en tête du journal, publié à des moments importants seulement, engageant l'éditeur, par la signature d'un responsable ou de la rédaction, et prenant position, en mêlant engagement passionnel et argumentation classique, sur un sujet de quelque importance, en un style recherché*» (1997 :53).

En ce qui concerne les principales caractéristiques de ce genre, on peut les citer comme suit :

L'éditorial est écrit par une personne importante de la rédaction, il peut être signé du nom de l'éditorialiste, titre du journal ou de sa rédaction.

Par ailleurs, sur le plan énonciatif, ce genre de commentaire se caractérise par un engagement marqué de l'instance énonciative.

Sur le plan thématique, l'édito a tendance de traiter des sujets d'actualité, plus exclusivement le domaine politique. Sa visée dominante est argumentative et son objet est toujours un évènement significatif de l'actualité.

Sur le plan stylistique, l'éditorial possède un style recherché avec un ton vigoureux et le registre soigné, mais parfois l'auteur peut se laisser aller à son humeur.

Sur le plan formel, l'édito est un texte relativement court, il occupe un espace privilégié dans le journal, il porte souvent le titre « éditorial » ou « commentaire », parfois il est accompagné du portrait photo de son auteur.

D'après, Jean-Luc Martin-Lagardette, « l'éditorial » est un genre où « *Une grande liberté de ton est possible, plus que dans aucun autre genre journalistique. Le style sera*

plutôt vigoureux, incisif, à la limite du langage parlé, du discours de tribune. L'éditorial est un texte qui réveille. Son auteur peut se laisser aller à son humeur. S'il se sent l'âme littéraire et s'il en a l'envergure, rien ne l'empêche de se livrer à un morceau de bravoure. Toujours, il signe son article, qui est parfois accompagné de son portrait photo. »⁷ (Martin-Lagardette, 1994 : 51)

II. Analyse comparative des deux éditos

1. la construction discursive

Dans une perspective pragmatique-textuelle, J-M. Adam définit le texte comme le produit de l'interaction et de l'enchevêtrement de cinq plans de structuration (ou *modules de gestion*) qu'il regroupe en deux catégories. Les trois premiers correspondent à l'organisation qu'on peut dire pragmatique du discours, les deux derniers permettent de rendre compte du fait qu'un texte est une suite non aléatoire de propositions.

A. Le module énonciatif :

D'après D. MAINGUENEAU⁸, le terme énoncé est employé pour désigner une séquence verbale qui forme une unité de communication complète relevant d'un genre de discours déterminé, à l'exemple d'un article de journal, un roman, etc. il ajoute que certains linguistes définissent l'énoncé comme l'unité élémentaire de la communication verbale, une suite douée de sens et syntaxiquement complète.

Un ancrage énonciatif global confère à un texte sa tonalité énonciative d'ensemble tandis qu'alternent d'incessants changements de plans énonciatifs. Ces changements peuvent relever de phénomènes de polyphonie, de modalisation ainsi que d'autres liés à la subjectivité dans le langage

Dans ce module on parlera de la position du journaliste par rapport à son discours et à sa ou ses source(s). Le plan énonciatif se compose d'énoncés, de modalités par rapport aux énoncés c'est-à-dire sont-ils probables ou certains et enfin la subjectivité de l'éditorialiste.

⁷ ANNA WEGRZYN, éditorial genre marqué axiologiquement, université Jagellone de Cracovie, *Romanica*, 2008. <http://www.wuj.pl/UserFiles/File/Romanica%20Cracoviensia%202008/10-RC-8-Wegrzyn.pdf>.

⁸ MAINGUENEAU D, *Analyse des textes de communication*, Edition Armand Colin, Paris, 2007, p34.

➤ **Enoncés**

On commencera par analyser les onze articles des éditoriaux du journal EL WATAN, dans ces onze échantillons nous avons recensé en tout 222 énoncés.

Ensuite, dans les onze éditoriaux du quotidien L'HORIZONS, on a récolté 249 énoncés.

➤ **Modalité**

Chaque énoncé est le support d'une opération modale, toute énonciation contient des marques de modalité qui indiquent l'attitude soit (certaine ou probable) de l'énonciateur à l'égard de son énoncé ou de son Co-énonciateur.

Dans les onze éditoriaux du journal « EL WATAN » on a recensé 212 énoncés dont l'attitude de l'énonciateur à leurs égards est considéré comme certaine. Ainsi que, 10 énoncés dont l'attitude de l'énonciateur est considéré comme probable. Voici nos exemples comme suit.

Intitulé du commentaire : « **Refuser la violence** »⁹. Du 07.04.14.

- « L'esprit de l'état d'urgence, maintenu dans le pays pendant **presque** vingt ans, n'a jamais disparu après sa levée en 2011 ».

L'attitude de l'énonciateur à l'égard de cet énoncé est probable, l'élément déclencheur c'est l'utilisation de l'adverbe « presque » qui exprime l'incertitude de l'énonciateur.

- « cette période électorale, la violence s'est « invitée » comme pour souligner l'existence d'un profond malaise politique ou **peut-être** même d'un blocage qui cache encore son visage ».

L'attitude de l'énonciateur à l'égard de cet énoncé est probable, l'élément déclencheur c'est l'utilisation de l'adverbe « peut-être » qui exprime l'hésitation de l'énonciateur.

⁹ <http://www.elwatan.com/archives/rubrique.php?ed=2014-04-07&rub=ew:w:edito>

- « Une loi doit être adoptée en urgence pour éloigner les structures culturelles des joutes électorales ; d'autres espaces **pourraient** être utilisés par les candidats ».

A travers cet énoncé, l'attitude de l'énonciateur à l'égard de son énoncé est probable. Le moyen utilisé pour exprimer cette attitude, c'est l'utilisation du verbe « pouvoir » conjugué au conditionnel présent.

Intitulé du commentaire : « **Faillite des relations internationales** »¹⁰. Du 08.04.14.

- « Il se heurta alors au silence de cette institution, considérant **probablement** qu'il y avait un problème lié aux règles de procédure d'intervention et d'engagement des Nations unies ».

A travers cet énoncé, on constate que l'attitude de l'énonciateur est probable, l'élément déclencheur est l'utilisation de l'adverbe « probablement », qui exprime le doute de l'éditorialiste.

- « Ce **serait** alors un réel cynisme ».

Dans cet énoncé, l'attitude de l'énonciateur est probable, l'indice qui prouve ça , c'est l'utilisation d'auxiliaire « être » au conditionnel présent.

Intitulé du commentaire : « **Racolage tous azimuts** »¹¹. Le 09.04.14.

- « L'information qui, en fait, n'en est pas une, **aurait pu** passer sans autre commentaire si M. Tebboune n'avait pas tenu à en rajouter une couche en voulant préciser que le timing de l'opération vise à éviter toute récupération politique ».

Dans cet énoncé, on réalise aisément l'attitude de l'énonciateur à son égard qui est probable. Du fait de l'utilisation du verbe « pouvoir » au conditionnel passé.

Intitulé du commentaire : « **Vote-sanction?** ».¹² Le 10.04.14

¹⁰ Ibid. 08/04/2014

¹¹ Ibid. 09/04/2014

¹² Ibid. 10/04/2014

- « Au milieu de ce pessimisme ambiant mêlé d'un fort sentiment de défaitisme, justifiés au demeurant quand on a en mémoire le viol des urnes par lequel Bouteflika est arrivé à chaque fois à se faire élire, il y a beaucoup d'Algériens – **peut-être** trop idéalistes ? – qui veulent croire que l'enjeu vaut tous les engagements et tous les combats ».

L'attitude de l'énonciateur à l'égard de cet énoncé est probable, l'élément déclencheur c'est l'utilisation de l'adverbe « peut-être » qui exprime l'hésitation ou le doute de l'énonciateur.

Intitulé du commentaire : « **Le régime, seul et unique berrani** »¹³. Le 11.04.14.

- « L'homme qui se venge en attaquant la maison de son voisin, ...**devrait** nous lier par la foi d'un contrat équitable entre gouvernés et gouvernants ».

L'attitude de l'énonciateur à l'égard de cet énoncé est probable. Du fait de l'incertitude de l'éditorialiste qui se traduit par l'utilisation du verbe « devoir » au conditionnel présent

Intitulé du commentaire : « **La fraude, un mal incurable** »¹⁴. Le 13.04.14.

- « Le phénomène a connu, au cours des scrutins successifs, une telle amplitude qu'on parle désormais, **presque** avec une certaine banalisation dans le propos, du «parti de la fraude» consacré comme le premier parti en Algérie ».

A travers cet énoncé, on constate que l'attitude de l'énonciateur est probable, l'élément déclencheur est l'utilisation de l'adverbe « presque », qui exprime l'incertitude de l'éditorialiste.

Intitulé du commentaire : « **La politique du pire ?** »¹⁵ Le 14.04.14.

- « Si l'on prend sa déclaration à la lettre, la justice algérienne **devrait** s'autosaisir,...par le premier magistrat du pays ».

¹³ Ibid. 11/04/2014

¹⁴ Ibid. 13/04/2014

¹⁵ Ibid. 14/04/2014

L'attitude de l'énonciateur à l'égard de cet énoncé est probable, l'élément déclencheur est l'utilisation du verbe « devoir » au conditionnel présent.

Remarque : Il est important de signaler que dans quatre des onze éditos qui constituent notre corpus, on n'a relevé aucun énoncé dont l'attitude de l'énonciateur à son égard est probable. (Les éditoriaux paru le 12, 15,16 et 17/04/2014).

Dans les onze articles des éditoriaux du journal « L'HORIZONS », on a recensé 242 énoncés dont l'attitude de l'énonciateur à leurs égards est considéré comme certains et seulement sept énoncés, dont son attitude est considéré comme probable. C'est derniers sont cites comme suit.

Intitulé du commentaire : « **UN SCRUTIN À ENJEUX MULTIPLES** »¹⁶. Le 08.04.2014

- Dans tous les meetings on a entendu les candidats et leurs représentants défendre leurs programmes au cas où ils **seraient élus**.

Dans cet énoncé, l'attitude de l'énonciateur à son l'égard est probable. Le moyen utilisé pour exprimer cette attitude c'est l'utilisation du verbe « élire » au conditionnel présent qui exprime l'incertitude.

Intitulé du commentaire : « **L'APRÈS-PÉTROLE** »¹⁷. Le 09.04.2014.

- **A moins que** des politiques volontaristes ne voient le jour,...dont recèle tout aussi bien le pays.

A travers cet énoncé, l'attitude de l'énonciateur est probable, l'élément déclencheur c'est l'utilisation de l'adverbe « à moins que » qui exprime le doute et l'incertitude.

Intitulé du commentaire : « **L'ÉTAT DE DROIT, C'EST QUOI ?** »¹⁸. Le10.04.2014.

- L'indépendance de la justice en est le pivot pour ce qu'elle est appelée à trancher les conflits qui **pourraient** naître entre «les personnes juridiques ».

¹⁶ http://www.horizons-dz.com/IMG/pdf/08-04-2014_bb.pdf

¹⁷ Ibid. 09/04/2014

¹⁸ Ibid. 10/04/2014

Dans cet énoncé, l'attitude de l'énonciateur est probable, cela résulte de l'utilisation du verbe « pouvoir » au conditionnel présent.

- Au nom du président sortant, Sellal a expliqué que le projet de «renouveau national» de Bouteflika **devrait** «consacrer l'Etat de droit garantissant tous les droits des citoyens».

Dans cet énoncé aussi, comme dans l'exemple d'avant, l'attitude de l'énonciateur est probable. Du fait de l'utilisation du verbe « devoir » au conditionnel présent.

Intitulé du commentaire : « **POUR LA DIASPORA, LE VOTE, C'EST MAINTENANT** ». ¹⁹ Le 11.04.2014.

- Du moins fournir un signe avant-coureur de ce que **serait** la participation le jour «j» à l'échelle nationale.

L'attitude de l'énonciateur à l'égard de son énoncé est probable, cela est dû à l'utilisation du l'auxiliaire « être » conjugué au conditionnel présent, pour faire comprendre que ce n'est pas une certitude.

Intitulé du commentaire : « **LA LEÇON ALGÉRIENNE** » ²⁰. Le 17.04.2014.

- On **serait presque** tenté de dire qu'il est de bonne guerre de voir et d'entendre s'échanger des accusations et se jeter à la face ses travers et se voir se rappeler ses mensonges.

A travers cet énoncé, on déduit que l'égard de l'énonciateur vis-à-vis de son énoncé est probable, l'élément déclencheur c'est l'utilisation de l'auxiliaire « être » conjugué au conditionnel présent et aussi l'utilisation de l'adverbe « presque » afin d'exprimer l'incertitude et doute.

- On **aurait cru** pourtant qu'en ce jour où les Algériens allaient exprimer leur choix, le ciel allait s'écrouler.

L'attitude de l'énonciateur à l'égard de cet énoncé est probable, l'élément déclencheur est l'utilisation du verbe « croire» au conditionnel passé.

¹⁹ Ibid. 11/04/2014

²⁰ Ibid. 17/04/2014

Remarque : Il est important de signaler que dans les six (06) sur les onze (11) éditos, qui constituent notre corpus. On n'a relevé aucun énoncé dont l'attitude de l'énonciateur à son égard est probable (les éditos parus le : 07, 12, 13, 14, 15,16 Avril 2014).

Comme conclusion à ce point d'analyse « modalité », nous avons conclu, que les éditorialistes des deux journaux à savoir « EL WATAN » et « L'HORIZON » assument leurs propos dans la majorité de leurs énoncés où ils écrivent avec une grande certitude, sauf dans les rares fois où ils ne sont pas sûrs de ce qu'ils avancent et les fois où ils sont en proie au doute.

On remarque aussi que dans chacun des deux journaux, les éditorialistes utilisent les mêmes marques de modalité à savoir : le conditionnel et les adverbes d'incertitude.

➤ **Subjectivité**

La subjectivité est caractérisée par l'attitude du locuteur concernant ses idées, ses sentiments, ses intentions et son point de vue à l'égard de tout, et elle manifeste le lien entre le sujet parlant et le monde qui l'entoure.

❖ **Journal « EL WATAN »**

Dans ces éditos nous avons constaté l'emploi massif des pronoms personnels, des adjectifs possessifs ainsi que les adjectifs.

✓ **Les pronoms personnels « nous » et « on »**

Intitulé du commentaire : « **Faillite des relations internationales** ». Du 08.04.14.

- Que l'**on** se rappelle les cris de détresse de son chef

Intitulé du commentaire : « **Vote-sanction?** ». Le 10.04.14

- **On** ne fait pas nécessairement d'un acquéreur de logement AADL ou d'un souscripteur sur une liste d'attente un obligé servile et un électeur potentiel de Bouteflika.

Intitulé du commentaire : « **Le régime, seul et unique berrani** ». Le 11.04.14.

- Cet échec a des apparences dramatiques et meurtrières, mais peut se manifester par des banalités insoupçonnées, comme lorsqu'**on** distribue à tout-va du berrani (étranger) à celui qui n'est pas de la même ville, voire du même quartier.
- **Nous** sommes physiquement des Algériens, mais sur le plan citoyen, **nous** ne sommes que des individualités partageant un même territoire... crédit bancaire.

Intitulé du commentaire : « **Zéro marketing** »²¹. Le 12.04.14.

- Même des voix, que l'**on** entend peu ou rarement, se sont exprimées pour alerter sur l'option suicidaire du 4e mandat.

Intitulé du commentaire : « **La fraude, un mal incurable** ». Le 13.04.14.

- Le phénomène a connu, au cours des scrutins successifs, une telle amplitude qu'**on** parle désormais... le premier parti en Algérie.

Intitulé du commentaire : « **La politique du pire ?** ». Le 14.04.14.

- Si l'**on** prend sa déclaration à la lettre, la justice algérienne devrait s'autosaisir, comme elle sait si bien le faire de temps en temps

Intitulé du commentaire : « **La responsabilité des militaires** »²². Le 17.04.14.

- Cette élection **nous** renvoie l'image de **nous-mêmes**, d'un pays dirigé d'une main de fer même avec un civil à la tête de l'Etat.

✓ **Les adjectifs possessifs**

Intitulé du commentaire : « **Racolage tous azimuts** ». Le 09.04.14.

- Ainsi va donc la récupération politique dans **notre** pays.
- Des symboles de la nation, dans leur diversité, n'ont pas été épargnés, à l'image de ces artistes, porte-drapeaux de **notre** culture... la gloire de Bouteflika.

²¹ <http://www.elwatan.com/archives/rubrique.php?ed=2014-04-12&rub=ew:w:edito>

²² Ibid. 17/04/2014

Intitulé du commentaire : « **Le régime, seul et unique berrani** ». Le 11.04.14.

- ... traite le passant de berrani dans **nos** villes et villages... entre gouvernés et gouvernants.
- nous ne sommes que des individualités partageant ...avec l'autorité **notre** marge de manœuvre ...de crédit bancaire.

Intitulé du commentaire : « **La fraude, un mal incurable** ». Le 13.04.14.

- Qu'est-ce qui a changé aujourd'hui dans la nature du régime pour espérer que le réflexe inné chez **nos** dirigeants de la pratique de la fraude ne soit plus qu'un mauvais souvenir à reléguer au rebut de l'histoire ? Rien.

Intitulé du commentaire : « **La responsabilité des militaires** ». Le 17.04.14.

- Jamais, dans l'histoire politique de **notre** pays, les hauts gradés de l'armée algérienne n'ont autant été interpellés publiquement.

✓ **Les adjectifs**

Intitulé du commentaire : « **Refuser la violence** ». Du 07.04.14.

- Le combat politique **pacifique** fait peur aux tenants de la décision politique en Algérie.
- Ce qui s'est passé à Béjaïa ne peut pas être versé dans le registre du combat **démocratique**.
- Jeter des pierres sur des journalistes et casser les caméras des reporters sont des actes **inadmissibles**.

Intitulé du commentaire : « **Failite des relations internationales** ». Du 08.04.14.

- Une **effroyable** machine à tuer était lancée contre des populations sans défense.
- Une catastrophe d'autant **plus incroyable** que le monde, pourtant prévenu par une mission de l'ONU sur place depuis quelques mois, n'a pu empêcher.
- ... les autorités rwandaises et le Front **patriotique** rwandais (FPR) actuellement au pouvoir dans ce pays.

Intitulé du commentaire : « **Racolage tous azimuts** ». Le 09.04.14.

- En ces moments **chauds** de campagne électorale, il est **fort difficile** d'accorder le moindre crédit à cette déclaration et **l'absoudre** de toute intention d'induire en erreur une opinion publique **très sensible** à un sujet de tout temps au centre des préoccupations du citoyen.
- En retraçant l'historique de cette distribution **tumultueuse**... du président-candidat.
- C'est aussi le cas des stars **sportives**, appelées à soutenir le candidat **invisible**.

Intitulé du commentaire : « **Vote-sanction?** ». Le 10.04.14

- **Les fraudeurs** sont cette fois-ci avertis : Benflis vient d'annoncer la mobilisation d'une armée de 60 000 contrôleurs qui placeront les bureaux de vote **sous haute surveillance**.
- Le miracle est-il **possible** ? Un second tour est-il **envisageable** ?
- La campagne de Bouteflika, qui est loin d'être pavée de roses, comme en témoignent les échos des meetings **chahutés** et **annulés** dans plusieurs wilayas, est un signe révélateur que la société est en mouvement.

Intitulé du commentaire : « **Le régime, seul et unique berrani** ». Le 11.04.14.

- Le régime, **seul** et **unique** berrani
- Cet échec a des apparences **dramatiques** et **meurtrières**, mais peut se manifester par des banalités **insoupçonnées**, comme lorsqu'on distribue à tout-va du berrani (étranger) à celui qui n'est pas de la même ville, voire du même quartier.
- ... demain ce sera autre chose, et c'est **inéluçtable**.

Intitulé du commentaire : « **Zéro marketing** ». Le 12.04.14.

- ... il semble **incapable** de produire le marketing nécessaire pour vendre un produit repoussant.
- Lamentablement, le pouvoir est aujourd'hui **impuissant**
- Tous ont été **chahutés**, **insultés**, **chassés** ou **interdits** parfois, comme ce fut le cas à Béjaïa et à Batna.

Intitulé du commentaire : « **La fraude, un mal incurable** ». Le 13.04.14.

- La fraude, un mal **incurable**
- Les révélations **fracassantes** sur Chourouk TV de l'ancien wali d'Oran, Bachir Frik, sur la fraude institutionnelle ont choqué l'opinion démocratique.
- L'élément **nouveau**, avec le scrutin du 17 avril, reste toutefois cette **forte opposition** au 4e mandat de Bouteflika ...à l'étranger.

Intitulé du commentaire : « **La politique du pire ?** ».Le 14.04.14.

- La politique **du pire ?**
- **Grave dérapage** du président Abdelaziz Bouteflika

Intitulé du commentaire : « **L'après- 17 avril...** » . Le 15.04.14.

- Tous les scrutins, depuis 1999, ont eu affaire à la fraude à **large échelle**, se sophistiquant de vote en vote pour perdre ses aspects **grossiers** et devenir une technique **parfaite**, voire une science.
- Vers la fin de la campagne électorale, il a été **violemment** attaqué par le staff de Bouteflika, y compris par ce dernier qui l'a traité **indirectement** de «terroriste».
- Celle-ci n'a pas été avare en critiques et en moqueries devant les images d'un chef d'Etat **âgé, sérieusement affecté** par la maladie, à l'origine **du désastre économique** du pays et du désespoir de sa population.

Intitulé du commentaire : « **La dernière échéance...** »²³. Le 16.04.14.

- La réussite, hier, des manifestations **populaires** auxquelles a appelé le RCD apporte la preuve qu'aucun régime **policier** ne peut **véritablement interdire** la libre expression **politique**.
- Le combat d'arrière-garde de maintien au pouvoir, envers et contre tout, est **illusoire** et perdu d'avance, ...d'une élection **pluraliste** qui ne convainc même plus les larges clientèles arrosées avec l'argent du **contribuable**.
- Même si des parties les **plus corrompues** par le pouvoir et l'argent sont tentées par la stratégie **du pire**, de la «terre brûlée»,

²³ <http://www.elwatan.com/archives/rubrique.php?ed=2014-04-16&rub=ew:w:edito>

Intitulé du commentaire : « **La responsabilité des militaires** ». Le 17.04.14.

- Le souffle de liberté de 1988-1989 est balayé par la toute-puissance d'une bureaucratie **politique** et militaire, **arrogante** et **irrespectueuse** du citoyen.
- Face à des citoyens **désemparés** mais gardant espoir, l'appareil **bureaucratique** et rentier..., dotés d'une **puissance financière exceptionnelle**, baignant dans l'informel et les transactions **douteuses**,...depuis 1962.
- L'Algérie est d'une **fragilité extrême**, relevée d'ailleurs par l'ensemble des experts algériens, y compris **les plus favorables** au président Bouteflika.

➤ **Les éditos du journal l'HORIZONS**

Dans ces éditos nous avons constaté l'emploi massif du pronom personnel « on » ainsi que les adjectifs et l'absence totale des adjectifs possessifs.

✓ **Les pronoms personnel « on » et « nous »**

Intitulé du commentaire : « **LEÇONS...** »²⁴. Le 07.04.2014.

- Les risques de chute et de déshydratation ne sont pas à écarter si l'**on** comptabilise les quelques chavirages, dérapages,...qui ne contente pas tous les plaignants.

Intitulé du commentaire : « **UN SCRUTIN À ENJEUX MULTIPLES** ». Le 08.04.2014

- Pourquoi l'élection présidentielle du 17 avril est-elle, comme **on** le soutien durant cette campagne, capitale pour l'avenir de l'Algérie ?
- ...Dans tous les meetings **on** a entendu les candidats et leurs représentants défendent leurs programmes au cas où ils seraient élus.

Intitulé du commentaire : « **L'ÉTAT DE DROIT, C'EST QUOI ?** ». Le 10.04.2014.

- **On** le voit, l'édification d'un Etat de droit, moderne, avec un mode de gouvernance répondant aux nouvelles préoccupations citoyennes, est une quête commune.

Intitulé du commentaire : « **LES JOURS LES PLUS LONGS** »²⁵. Le 12.04.2014

- Aujourd'hui, à trois jours du 17 avril, **on** actionne les «boutons» de sonde et **on** s'active dans les coulisses à combler les vides dans les parcelles non encore défrichées.

²⁴ http://www.horizons-dz.com/IMG/pdf/07-04-2014_bb.pdf

²⁵ Ibid. 12/04/2014

Intitulé du commentaire : « **LES LEÇONS D'UNE CAMPAGNE** »²⁶. Le 13.04.2014

- Le contraire, c'est à dire une morosité comme **on** en a déjà vu, comporte le risque d'une démobilisation citoyenne et, par conséquent, une «décrédibilisation» du scrutin.

Intitulé du commentaire : « **DANS LE VIF DU SUJET** »²⁷. Le 14.04.2014

- Dans les QG, **on** remâche les péripéties des trois semaines de campagne et l'**on** récupère d'une ébauche d'énergie, avec le fol espoir que l'investissement n'aura pas été vain.

Intitulé du commentaire : « **TOUCHE PAS À MON ALGÉRIE !** »²⁸. Le 16.04.2014.

- L'intermède jusqu'à ce 17 avril qu'**on** voyait servir pour le bilan aux candidats ...qui ne rassurent pas.

Intitulé du commentaire : « **LA LEÇON ALGÉRIENNE** ». Le 17.04.2014.

- **On** serait presque tenté de dire qu'il est de bonne guerre de voir et d'entendre s'échanger des accusations et se jeter à la face ses travers et se voir se rappeler ses mensonges.

✓ **Les adjectifs**

Intitulé du commentaire : « **LEÇONS...** ». Le 07.04.2014.

- Les animateurs de la campagne **excellent** ...de la potion magique.
- D'où les pulsions d'une société **disloquée** ou carrément «panurgique»,...de l'oued en crue.
- ...le pôle de l'éducation reste, à lui **seul, la plus large** ramification du fichier électoral

Intitulé du commentaire : « **UN SCRUTIN À ENJEUX MULTIPLES** ». Le 08.04.2014

- **UN SCRUTIN À ENJEUX MULTIPLES**
- Mais **le plus remarquable**, c'est que les six candidats insistent, en priorité, sur **une forte** participation aux urnes.

²⁶ Ibid. 13/04/2014

²⁷ Ibid. 14/04/2014

²⁸ Ibid. 16/04/2014

- C'est donc sur la base électorale, **la plus solide et la plus large possible**, que le futur Président pourra prendre **les meilleures** décisions, **mieux** négocier les objectifs qu'il s'est fixés, rendre son projet de société **plus crédible**.

Intitulé du commentaire : « **L'APRÈS-PÉTROLE** ». Le 09.04.2014.

- ... l'après-pétrole aura été un sujet **proéminent**.
- **L'argumentaire usité** est qu'une alternative au statu quo **socioéconomique largement assis** sur les recettes pétro-gazières doit être déroulée au **plus vite**.
- ...l'entreprise **industrielle** et la promotion **des petites et moyennes** entreprises, tout en préservant **méticuleusement** la balance des paiements de l'Etat.

Intitulé du commentaire : « **L'ÉTAT DE DROIT, C'EST QUOI ?** ». Le 10.04.2014.

- ... quel que soit son rang **social**, y compris la puissance **publique**, la séparation des pouvoirs - **exécutif, législatif et judiciaire** - est **indispensable**.
- Pour consacrer «une justice **impartiale, intègre, équitable et autonome**.

Intitulé du commentaire : « **POUR LA DIASPORA, LE VOTE, C'EST MAINTENANT** ». Le 11.04.2014

- ...les Algériens **établis** à l'étranger commenceront à se rendre aux urnes.
- Le dispositif de surveillance est **beaucoup plus étendu** avec le contrôle qu'exercent la commission de supervision et les observateurs étrangers.
- «...de telles échéances **décisives** partant des attaches qu'ils conservent ...du processus **démocratique pluraliste** en Algérie».

Intitulé du commentaire : « **LES JOURS LES PLUS LONGS** ». Le 12.04.2014

- **LES JOURS LES PLUS LONGS**.
- **Très lourde** responsabilité pour «**l'heureux**» élu que 39 millions d'Algériens attendent pour une Algérie **meilleure, majeure**.
- Pour un Président **crédible**.
- Un Président **pluriel**.
- Le terrain est **insatiable, vorace**.

Intitulé du commentaire : « **LES LEÇONS D'UNE CAMPAGNE** ». Le 13.04.2014

- Si les six avaient des programmes **différents** et des idées **souvent opposées**, ils ont tous **plaidé** pour un même objectif : appeler à une **forte** participation des électeurs pour une **plus grande crédibilité** des urnes dans **le seul** but de voir l'Algérie consolider son expansion **économique**, son équilibre **social** et sa stabilité **politique** et la voir consacrer son retour sur la scène internationale.

Intitulé du commentaire : « **DANS LE VIF DU SUJET** ». Le 14.04.2014

- ... 23 millions d'électeurs **choyés, courtisés** et **gavés** de promesses... le jour «j».
- Le dispositif des bureaux **itinérants**, prévu dans la loi électorale, consiste à aller à la rencontre des populations **nomades** et **enclavées** pour permettre aux électeurs inscrits sur les listes d'accomplir l'opération électorale, 72 heures avant l'ouverture des bureaux de vote à l'échelle **nationale**.

Intitulé du commentaire : « **PLAIDOYER POUR UN VOTE PATRIOTIQUE** ». Le 15.04.2014

- **PLAIDOYER POUR UN VOTE PATRIOTIQUE.**
- L'acte procède, affirme Bouteflika, d'une inspiration **patriotique**.
- La dimension **civique** est invoquée ensuite à l'échelle de la conscience **individuelle** pour se positionner par rapport à l'intérêt **général** et au sort de la nation.

Intitulé du commentaire : « **TOUCHE PAS À MON ALGÉRIE !** ». Le 16.04.2014.

- ...le thermomètre ne contrôle plus son mercure qui passe du **chaud** au **très bouillonnant**, malgré quelques pauses que provoque l'air **frais** en soirée.
- La panique, disent les **sceptiques**, les **superstitieux** et quelques «**lucides**» malgré les démentis par le ministère de l'Intérieur de toutes les **folles rumeurs**.
- Celui qui devra inscrire **une nouvelle tactique** prospective dans cette Algérie qui réclame avec **force** et **conviction**...

Intitulé du commentaire : « **LA LEÇON ALGÉRIENNE** ». Le 17.04.2014.

- Mercredi, des habitants **mécontents** d'une **petite** ville d'Afrique du Sud ont ainsi hué ...à trois semaines des élections **générales** dans ce **grand** pays.

- Les enjeux, les médias qui, en **pareille** occasion, trouvent matière à multiplier manchettes **alarmistes** et émissions **incendiaires**, concourent à faire d'une telle échéance **politique** un moment craint et redouté.
- Depuis plusieurs jours, les rumeurs les plus **fantaisistes** ont contribué à créer un climat **malsain**.

Après avoir analysé la subjectivité des éditos des deux journaux, on a conclu que les éditorialistes du journal *EL WATAN* utilisent souvent dans leurs rédactions le pronom « on » avec un pourcentage de 8.2%, et le pronom « nous » avec 10.1%. Ainsi les adjectifs possessifs comme le « *notre* et le *nos* » et un certains nombre d'adjectifs. Contrairement dans le journal *L'HORIZONS*, on a constaté l'absence totales des adjectifs possessifs ainsi du pronom « nous », mais par contre une certaine utilisation du pronom « on » avec un pourcentage de 15.5%, et l'utilisation massive des adjectifs.

➤ La polyphonie

La polyphonie, selon le dictionnaire d'analyse du discours, est un terme emprunté à la musique. Un terme composé de deux unités de (poly qui désigne plusieurs et phonie qui désigne voix) est donc plusieurs voix dans le texte (discours) qui implique plusieurs points de vue. Un terme qui est très courant dans le domaine de la narratologie précisément chez M.Baktine où il distingue dans le roman la voix de narrateur et celles des personnages. Cette notion à été prise par O. Ducrot dans le domaine linguistique par son traitement aux phénomènes linguistiques notamment celui de la « négation » et dans le domaine d'analyse de discours, et ce, par plusieurs auteurs car c'est un phénomène très « efficace pour les analyses de discours »²⁹. Mais selon le dictionnaire d'analyse de discours la négation ne constitue pas l'unique phénomène linguistique que nous pouvons traiter polyphoniquement car il existe d'autres comme la présupposition, le discours rapporté, les modalités,...etc.

Sur ce plan d'analyse on essayera de traiter deux procédés à savoir le discours rapporté et l'utilisation des mots entre guillemets.

²⁹ Dictionnaire d'analyse du discours, 2002, op.cit, p.444

➤ **L'éditorial du journal EL WATAN**

Dans les onze éditoriaux du journal « EL WATAN » on a recensé 09 énoncés de discours rapporté et 42 mots met entre guillemet. Voici nos exemples comme suit.

Intitulé du commentaire : « **Refuser la violence** ». Du 07.04.14.

- Pour se faire «**écouter**» par les walis ou les chefs de daïra, qui règnent en maîtres dans les régions à partir de leurs bureaux, les jeunes sont obligés de «**brûler**» des pneus.

Intitulé du commentaire : « **Faillite des relations internationales** ». Du 08.04.14.

- Rien n'allait au Rwanda et le général canadien, qui ne connaissait certainement pas encore ce pays – «**c'est en Afrique n'est-ce pas ?**» demandait-il–.

Intitulé du commentaire : « **Racolage tous azimuts** ». Le 09.04.14.

- A maintes reprises l'ex-wali, M. Addou, **avait annoncé la distribution de ces mêmes logements avant la fin de l'année 2013.**
- Pour toutes ces raisons évidentes, M. Tebboune n'a, en fait, servi que du réchauffé, lui qui pensait pouvoir rallier les «**laissés-pour-compte**» de la capitale à la propagande officielle en jouant sur l'espoir et le désespoir de centaines de milliers de citoyens

Intitulé du commentaire : « **Vote-sanction?** ». Le 10.04.14

- «**Nous avons la clé**» pour déverrouiller le système, **n'a-t-il de cesse de répéter tout au long de sa campagne électorale.**
- Ce sont autant de voix en moins qui ne tomberont pas dans l'escarcelle de Benflis et des autres candidats de «**l'opposition**».

Intitulé du commentaire : « **Le régime, seul et unique berrani** ». Le 11.04.14.

- Or, plus douloureusement encore, l'«**étranger**» est en chacun de nous, puisque exclus de la pratique décisionnelle.
- Car celui qui assassine n'a jamais tué un Algérien, mais un «**Ibadite**» ou un «**Arabe**», à Bordj Badji Mokhtar, c'étaient des «**Touareg**» contre des «**Barabich**», à

Tamanrasset, c'était les «**Touareg**» contre les «**Nordistes**» ou les «**Chnaoua**», demain ce sera autre chose, et c'est inéluctable.

Intitulé du commentaire : « **Zéro marketing** ». Le 12.04.14.

- «**C'est un véritable hold-up de la souveraineté populaire**», a-t-il dit. Selon lui, il y a péril en la demeure, tout le contraire de l'antienne «**tout va à merveille**» reproduite infiniment par les partisans du 4e mandat.

Intitulé du commentaire : « **La fraude, un mal incurable** ». Le 13.04.14.

- ...il assume ses actes et assure avoir agi par conviction, «**pour l'intérêt supérieur du pays**».
- Le phénomène a connu,...dans le propos, du «**parti de la fraude**» consacré comme le premier parti en Algérie.

Intitulé du commentaire : « **La politique du pire ?** ». Le 14.04.14.

- ...la justice algérienne devrait s'autosaisir, comme elle sait si bien le faire de temps en temps, pour engager des poursuites contre Ali Benflis pour «**terrorisme**» et «**apologie du terrorisme**».

Intitulé du commentaire : « **L'après- 17 avril...** ». Le 15.04.14.

- Nul n'est dupe : le 17 avril ce sera elle qui fera «**gagner**» Bouteflika.
- Des dossiers pourront être montés de toutes pièces pour «**punir**» les associations..., tous ceux de la société civile qui se sont opposés au «**quatrième mandat**».

Intitulé du commentaire : « **La dernière échéance...** ». Le 16.04.14.

- Si l'équipe de campagne du président-candidat,...«**animer**» la dernière campagne présidentielle... d'être dépassée.
- Même si des parties les plus corrompues par le pouvoir et l'argent sont tentées par la stratégie du pire, de la «**terre brûlée**», ...de la modernité.

Intitulé du commentaire : « **La responsabilité des militaires** ». Le 17.04.14.

- C'est la fameuse «**armée des frontières**» dirigée par Houari Boumediène qui a intronisé par la force Ahmed Ben Bella au pouvoir.
- Le «**scénario mortifère**» pour demain est écrit quelque part.

➤ **Les éditoriaux du journal L'HORIZONS**

Dans les onze éditoriaux du journal «l'HORIZONS » on a recensé 24 énoncés de discours rapporté et 30 mots entre guillemet. Voici nos exemples comme suit.

Intitulé du commentaire : « **LEÇONS...** ». Le 07.04.2014.

- ...la CNSEL tente de régler par «**constat à l'amiable**» qui ne contente pas tous les plaignants.
- Les méthodes essayées se sont mues en une forme de «**cobayisme**» pour se traduire en ankylose.

Intitulé du commentaire : « **UN SCRUTIN À ENJEUX MULTIPLES** ». Le 08.04.2014

La «**feuille de route**» est tracée et il faut des conditions plus sûres pour garantir son application sans faille.

Intitulé du commentaire : « **L'ÉTAT DE DROIT, C'EST QUOI ?** ». Le 10.04.2014.

- Moussa Touati du FNA déclare dans tous ses meetings que son programme vise à l'instauration d'un Etat de droit «*où la justice sociale sera garantie et le népotisme ainsi que le clientélisme combattus*», précise-t-il.
- Le candidat du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a promis, lui, de faire de l'Algérie un pays «*libéré de toute rancune, où règne la justice sociale et le respect de l'Etat de droit*».
- Au nom du président sortant, Sellal a expliqué que le projet de «renouveau national» de Bouteflika devrait «*consacrer l'Etat de droit garantissant tous les droits des citoyens*».

Intitulé du commentaire : « **POUR LA DIASPORA, LE VOTE, C'EST**

MAINTENANT ». Le 11.04.2014

- Selon le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, *toutes les mesures ont été prises pour assurer le bon déroulement des opérations de vote.*
- Selon les déclarations des consuls ou de leurs représentants répercutées par l'APS, *toutes les dispositions sont prises pour permettre aux émigrés d'accomplir leur devoir électoral dans les meilleures conditions.*

Intitulé du commentaire : « **LES JOURS LES PLUS LONGS** ». Le 12.04.2014

- Aujourd'hui, à trois jours du 17 avril, on actionne les «**boutons**» de sonde et on s'active dans les coulisses à combler les vides dans les parcelles non encore défrichées.
- Très lourde responsabilité pour «**l'heureux**» élu que 39 millions d'Algériens attendent pour une Algérie meilleure, majeure.

Intitulé du commentaire : « **LES LEÇONS D'UNE CAMPAGNE** ». Le 13.04.2014

- Le contraire, c'est à dire une morosité comme on en a déjà vu, comporte le risque d'une démobilisation citoyenne et, par conséquent, une «**décrédibilisation**» du scrutin.

Intitulé du commentaire : « **DANS LE VIF DU SUJET** ». Le 14.04.2014

- Le wali de Ghardaia, Mahmoud Djemaâ, a assuré que «*toutes les dispositions ont été prises pour la protection des locaux, les centres et les bureaux de vote afin de permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral dans de bonnes conditions*».
- Il a précisé, dans ce sens, que «*tout candidat ou son représentant dûment mandaté ainsi que toute personne habilitée parmi les représentants des autres candidats dans le bureau de vote, ont droit de contester la régularité des ++.opérations de vote en formulant une réclamation*».

Intitulé du commentaire : « **PLAIDOYER POUR UN VOTE PATRIOTIQUE** ». Le 15.04.2014

- «*J'appelle toutes les citoyennes et tous les citoyens à participer à l'élection présidentielle et à exprimer leur choix en consécration de la souveraineté de leur peuple recouvrée au prix d'un lourd tribut*», a affirmé le président de la République

- «*Le vote est aussi un devoir qui engage la conscience de l'individu à l'égard de l'intérêt général et du devenir de la nation. Il évite la rupture des liens d'appartenance à la patrie*», écrit le chef de l'Etat.
- Dans son plaidoyer pour le vote, le président de la République considère *aussi le vote comme l'exercice d'un attribut de citoyenneté*.

Comme petite conclusion à ce point d'analyse, *la polyphonie*, nous avons conclu donc que les éditorialistes du journal « EL WATAN » utilisent souvent des mots entre guillemets pour marquer une certaine distance, par contre dans les éditos du journal « L'HORIZON » les éditorialistes ont tendance à utiliser des passages d'autrui.

On constate donc que les éditorialistes des deux journaux utilisent les mêmes marques de polyphonie à savoir : le discours rapporté et les mots entre guillemet, mais la seule différence c'est le degré d'utilisation de ces marques.

B- Le module pragmatique³⁰ :

Pour Léo Apostel, « *Un texte est une séquence d'actes illocutoires qui peut être considérée elle-même comme un acte de discours unifié* »³¹ et ces actes illocutoires forment, selon Vielweger « *des hiérarchies illocutoires avec un acte allocutif dominant étayé par des actes illocutoires subsidiaires rattachés à l'acte dominant par des relations dont le caractère correspond aux fonctions que ceux-là remplissent vis-à-vis de celui-ci* »³².

Donc, un texte n'a qu'une seule visée (le macro-acte) et pour exprimer cette visée l'énonciateur utilise dans son texte différents types de micro-actes qui peuvent être menaçants comme (dénonciation, dérision, dénigrement, dévaluation, révélation, accusation) ou non menaçants telle que (informatif, explicatif, interprétatif, évaluatifs ...).

Nous tenterons dans ce plan de dégager après la segmentation du texte en énoncés, les différents micro-actes et leurs fonctions pour arriver à déterminer le macro-acte globale de nos deux journaux.

³⁰ Cour magistral, « la construction discursive », programme de sémiolinguistique, niveau master1.

³¹ **Jean-Michel Adam**, « Le texte et ses composantes », *Semen* [En ligne], 8 | 1993, mis en ligne le 25 mai 2007, consulté le 20 janvier 2015. URL : <http://semen.revues.org/4341.P2>.

³² Idem, p3

Certainement la visée du genre médiatique (l'éditorial) est à classer dans le faire croire qui aurait des actes incitatif.

➤ **Les éditos du journal El WATAN**

Après avoir analysé l'intégralité des éditos du journal El Watan, on a conclu un macro acte général qui se déduit à : « NE VOTER PAS BOUTEFLIKA ». Afin d'appuis ce macro acte, on s'est inspiré de différents micro-actes menaçants présents dans nos articles.

Il faut noter que dans ce journal, on a trouvé plusieurs micro-actes menaçants, mais on s'est contenté de dégager seulement le micro-acte dominant qui se joue entre : la dérision et la moquerie qu'on peut les citer somme suit :

- C'est aussi le cas des stars sportives, appelées à soutenir le candidat invisible³³.

L'acte accompli dans cet énoncé, est un acte de moquerie, l'élément déclencheur c'est l'emploi de la figure de style (la litote) dans « le candidat invisible », l'éditorialiste à utiliser ce procédé par lequel il atténue une idée par une tournure moins directe, c'est-à-dire par « le candidat invisible », il fait référence à Bouteflika.

- La campagne de Bouteflika, qui est loin d'être pavée de roses³⁴.

Dans cet énoncé l'acte accompli est un acte de moquerie, l'élément déclencheur est l'utilisation de la métaphore.

- Le nombre de meetings annulés et l'inconsistance, voire le ridicule quasi affligeant chez les ténors pro-Bouteflika renseignent sur la maladie du pouvoir³⁵.

L'acte menaçant accompli dans cet énoncé est un acte de dérision, les éléments qui nous ont aidé à le détecter est l'utilisation des adjectifs péjoratifs et le temps ironique.

- la machine de la fraude au profit du candidat du système est bien huilée, comme cela a été toujours démontré³⁶.

³³ <http://www.elwatan.com/archives/rubrique.php?ed=2014-04-09&rub=ew:w:edito>.

³⁴ Ibid. 10.04.2014

³⁵ Ibid. 12.04.2014

³⁶ Ibid. 13.04.2014

L'acte accompli dans cet énoncé, est un acte de dérision, les éléments déclencheurs sont : l'adjectif péjoratif « fraude », la litote dans « candidat du système » et la métaphore dans « la machine de la fraude...est bien huilée

- les citoyens convaincus que la galaxie Bouteflika, gagnante ou perdante, attaquera dès le lendemain du vote ses adversaires et n'épargnera pas la population qui, cette fois-ci, n'a pas déroulé de tapis rouge³⁷.

L'acte accompli dans cet énoncé, est un acte de dérision, les éléments déclencheurs sont l'utilisation des figures de style comme l'euphémisme dans « la galaxie Bouteflika », et les adjectifs.

- Cette élection nous renvoie l'image de nous-mêmes, d'un pays dirigé d'une main de fer même avec un civil à la tête de l'Etat³⁸.

Cet énoncé accompli un acte de moquerie, l'élément qui nous a amené à le déduire, est l'utilisation de la prétérition comme figure de style.

➤ Les éditos du journal L'HORIZONS

Après avoir analysé l'ensemble des éditoriaux, on a conclu un macro-acte général qui est « VOTER BOUTFLIKA ». Pour bien appuyer ce macro-acte, on s'est basé sur les différents micros-actes non menaçants et menaçants présents dans nos articles.

Il faut noter que dans la majorité, les articles accomplissent un acte directif, non menaçant à nature informationnelle. Mais dans les rares cas on trouve des passages qui expriment des actes menaçants qu'on peut les citer comme suit :

- Les animateurs de la campagne excellent dans les promesses surréalistes à se prendre pour des faiseurs de miracles mais sans en apporter les ingrédients de la potion magique³⁹.

Cet énoncé accompli un acte de dérision, les éléments qui nous ont aidé à le démontrer sont l'utilisation des adjectifs et des métaphores.

³⁷ Ibid. 15.04.2014

³⁸ Ibid. 17.04.2014

³⁹ http://www.horizons-dz.com/IMG/pdf/07-04-2014_bb.pdf

- Ce sera, comme le souhaite le peuple, le Président de tous les chantiers de l'Algérie qui a tout pour réussir mais traîne dans ses projets⁴⁰.

Cet énoncé accompli un acte de dérision, les éléments qui nous ont aidé à le démontré sont l'utilisation de la métaphore.

- Dans tous les cas, le pays ne sera pas celui des piètres sherpas et autres tycoons inélégants qui spéculent et prédisent des scénarios catastrophe dans un style propagandiste⁴¹.

L'acte accompli dans cet énoncé, est un acte de moquerie, les éléments déclencheurs sont l'utilisation de la métaphore et d'adjectif péjoratif.

- On aurait cru pourtant qu'en ce jour où les Algériens allaient exprimer leur choix, le ciel allait s'écrouler⁴².

L'acte accompli dans cet énoncé, est un acte de moquerie, l'élément déclencheur est l'utilisation d'une figure de style (l'hyperbole).

Voilà donc le résultat de ce point d'analyse. On résumé, on dira que les macro-actes des éditos des deux journaux se différent, le journal EL Watan fait appel à : « NE PAS VOTER BOUTEFLIKA ». Contrairement au journal L'Horizons, qui incite les gens à : « VOTEZ BOUTFLIKA ».

Afin de transmettre leurs messages, chacun d'eux ont utilisés des micro-actes propres à leurs styles.

Pour les éditorialistes du journal EL Watan utilisent en majorités des micro-actes menaçants, comme (la dérision et la moquerie) dans le but de dénoncé le système politique et en minorité des micro-actes non menaçants. Tandis que pour les éditorialistes du journal L'Horizons ont tendance à utiliser en majorité des actes non menaçants et dans les rares cas, ils utilisent des micro-actes menaçants. Ces derniers sont utilisés pour les candidats opposant.

⁴⁰ Ibid. 12.04.2014.

⁴¹ Ibid. 16.04.2014.

⁴² Ibid. 17.04.2014.

C- Le module thématique :

La dimension sémantique globale est représentée par ce qu'on appelle la macrostructure sémantique (le thème global d'un énoncé).

L'analyse de ce plan consiste à déterminer ce dont on parle c'est-à-dire le propos ou tout simplement le thème traité dans le texte.

Après l'analyse de l'intégralité de nos 22 articles, on a conclu que le thème global traité est « les élections présidentielles ».

La différence qui existe entre les deux journaux, c'est la manière d'aborder ce thème, pour ce qui concerne le journal El Watan, il a tendance à dévoiler et dénoncer tout les événements passé durant cette période. Contrairement au journal L'Horizons, qui contente seulement de raconter d'une manière superficielle l'actualité de cet événement.

2- La configuration textuelle

Tout texte peut être considéré comme une structure séquentielle constitué de plusieurs séquences.

a) Le module compositionnel

Notre tâche dans ce plan consiste à déterminer le mode discursif (les séquences) sur lequel le discours ou le texte s'est organisé. Est-ce qu'il s'agit de mode argumentative, descriptive, narrative, explicative...etc. ?

Partant de là, nous avons entrepris l'analyse de nos échantillons et nous sommes arrivé aux résultats suivant :

➤ Les éditoriaux du journal EL WATAN

Intitulé du commentaire : « **Refuser la violence** ». Du 07.04.14.

La structure séquentielle de ce commentaire est « argumentative ». Du fait de sa dominance dans l'éditorial.

Intitulé du commentaire : « **Faillite des relations internationales** ». Du 08.04.14.

La structure séquentielle de ce commentaire est « argumentative ». car c'est la séquence la plus dominante.

Intitulé du commentaire : « **Racolage tous azimuts** ». Le 09.04.14.

La structure séquentielle de ce commentaire est « narrative ». Du fait de sa dominance dans le commentaire.

Intitulé du commentaire : « **Vote-sanction?** ». Le 10.04.14

La structure séquentielle de ce commentaire est « descriptive ». Car c'est la séquence qui domine le plus dans le commentaire.

Intitulé du commentaire : « **Le régime, seul et unique berrani** ». Le 11.04.14.

La structure séquentielle de ce commentaire est « argumentative ». Du fait de sa dominance dans le commentaire.

Intitulé du commentaire : « **Zéro marketing** ». Le 12.04.14.

La structure séquentielle de ce commentaire est « argumentative ». Car c'est la séquence qui domine le plus dans le commentaire.

Intitulé du commentaire : « **La fraude, un mal incurable** ». Le 13.04.14.

La structure séquentielle de ce commentaire est « descriptive ». Du fait de sa dominance dans le commentaire.

Intitulé du commentaire : « **La politique du pire ?** ». Le 14.04.14.

La structure séquentielle de ce commentaire est « argumentative ». Car c'est la séquence qui domine le plus dans le commentaire.

Intitulé du commentaire : « **L'après- 17 avril...** ». Le 15.04.14.

La structure séquentielle de ce commentaire est « narrative ». Du fait de sa dominance dans le commentaire.

Intitulé du commentaire : « **La dernière échéance...** ». Le 16.04.14.

La structure séquentielle de ce commentaire est « descriptive ». Car c'est la séquence qui domine le plus dans le commentaire.

Intitulé du commentaire : « **La responsabilité des militaires** ». Le 17.04.14.

La structure séquentielle de ce commentaire est « narrative ». Du fait de sa dominance dans le commentaire.

➤ **Les éditoriaux du journal L'HORIZONS**

Intitulé du commentaire : « **LEÇONS...** ». Le 07.04.2014.

La structure séquentielle de ce commentaire est « descriptive ». Car c'est la séquence qui domine le plus dans l'éditorial.

Intitulé du commentaire : « **UN SCRUTIN À ENJEUX MULTIPLES** ». Le 08.04.2014

La structure séquentielle de ce commentaire est « descriptive ». Du fait de sa dominance dans l'éditorial.

Intitulé du commentaire : « **L'APRÈS-PÉTROLE** ». Le 09.04.2014.

La structure séquentielle de ce commentaire est « argumentative ». Car c'est la séquence qui domine le plus dans l'éditorial.

Intitulé du commentaire : « **L'ÉTAT DE DROIT, C'EST QUOI ?** ». Le 10.04.2014.

La structure séquentielle de ce commentaire est « descriptive ». Du fait de sa dominance dans l'éditorial.

Intitulé du commentaire : « **POUR LA DIASPORA, LE VOTE, C'EST MAINTENANT** ». Le 11.04.2014

La structure séquentielle de ce commentaire est « argumentative ». Car c'est la séquence qui domine le plus dans l'éditorial.

Intitulé du commentaire : « **LES JOURS LES PLUS LONGS** ». Le 12.04.2014

La structure séquentielle de ce commentaire est « descriptive ». Du fait de sa dominance dans l'éditorial.

Intitulé du commentaire : « **LES LEÇONS D'UNE CAMPAGNE** ». Le 13.04.2014

La structure séquentielle de ce commentaire est « argumentative ». Car c'est la séquence qui domine le plus dans l'éditorial.

Intitulé du commentaire : « **DANS LE VIF DU SUJET** ». Le 14.04.2014

La structure séquentielle de ce commentaire est « narrative ». Du fait de sa dominance dans l'éditorial.

Intitulé du commentaire : « **PLAIDOYER POUR UN VOTE PATRIOTIQUE** ». Le 15.04.2014

La structure séquentielle de ce commentaire est « argumentative ». Car c'est la séquence qui domine le plus dans l'éditorial.

Intitulé du commentaire : « **TOUCHE PAS À MON ALGÉRIE !** ». Le 16.04.2014.

La structure séquentielle de ce commentaire est « argumentative ». Du fait de sa dominance dans l'éditorial.

Intitulé du commentaire : « **LA LEÇON ALGÉRIENNE** ». Le 17.04.2014.

La structure séquentielle de ce commentaire est « narrative ». Car c'est la séquence qui domine le plus dans l'éditorial.

En analysant ces résultats, on remarque que les éditorialistes des deux journaux : EL Watan et L'Horizons privilégient clairement l'utilisation de la séquence argumentative dans la majorité des articles, mais on trouve aussi des séquences descriptives et narratives.

b) Le module stylistique

C'est le plan le plus important lié aux autres. Il constitue la force matérielle des autres plans. C'est dans le style que manifestent toutes les marques et les traits caractéristiques de l'éditorial. Sur ce plan, nous tenterons d'étudier les faits de langue comme par exemple les types de phrases, nous étudierons aussi les différents figures de style mises en œuvre dans les textes.

➤ **Les éditoriaux d'EL WATAN**

Les éditorialistes du journal *EL WATAN* utilisent dans leur rédaction de leurs éditos :

✓ **Des figures de styles :**

- Commencer par refuser la violence, d'où qu'elle vienne, est déjà une muraille assez haute pour **protéger le pays des tempêtes et des vents qui peuvent «sortir» des entrailles de la nuit**⁴³. (Hyperbole)
- Dès le mois de janvier 1994, **il commençait à alerter les plus hauts responsables de l'ONU, autant dire la planète tout entière.**⁴⁴ (Hyperbole)
- Elle est **d'une extrême gravité**⁴⁵. (exagération)
- C'est aussi le cas des stars sportives, appelées à **soutenir le candidat invisible**⁴⁶ (la prétérition).

⁴³ Journal EL WATAN « **Refuser la violence** »07-04-2014.

⁴⁴ Ibid. «**Faillite des relations internationales** »,08-04-2014.

⁴⁵ Idem

- La campagne de Bouteflika, qui est **loin d'être pavée de roses**⁴⁷ (Métaphore)
- L'idéal révolutionnaire d'une Algérie s'est fourvoyé et s'est improvisé en **un tissu d'intérêts clientélistes maintenus solidement à ses extrémités par un aveugle appareil sécuritaire**.⁴⁸ (métaphore)
- Croyant utiliser un adoucissant pour faire **passer la pilule du 4e mandat**, le pouvoir a échoué en dépit des moyens colossaux, **dignes d'une superproduction hollywoodienne, dont il dispose** ⁴⁹(litote /hyperbole)
- Avec **un sang-froid à couper le souffle** et sans laisser transparaître aucun remord d'avoir participé de quelque manière que ce soit au détournement des voix du peuple, il assume ses actes et assure avoir agi par conviction, «pour l'intérêt supérieur du pays»⁵⁰.(gradation)
- **Grave dérapage** du président Abdelaziz Bouteflika⁵¹(Métaphore)
- les citoyens convaincus que **la galaxie Bouteflika**, gagnante ou perdante,...cette fois-ci, n'a pas déroulé de tapis rouge⁵². (l'euphémisme)
- La pression policière qui a accompagné cette dernière échéance électorale **de l'ère glaciaire** va enfin retomber et le débat politique va pouvoir s'ouvrir⁵³. (litote)
- Cette élection nous renvoie l'image de nous-mêmes, **d'un pays dirigé d'une main de fer même avec un civil à la tête de l'Etat**.⁵⁴ (prétériton)

✓ **De l'implicite** : ironie, sous entendu

- « Pou se faire «écouter» par les walis ou les chefs de daïra, qui règnent en maîtres dans les régions à partir de leurs bureaux, les jeunes sont obligés de «brûler» des pneus ». ⁵⁵On sous- entend que les walis et les chefs de daïras ne font pas leur travail.

⁴⁶ Ibid. « **Racolage tous azimuts** ». 09-04-2014.

⁴⁷ Ibid. « **Vote-sanction?** ».10-04-2014

⁴⁸ Ibid.« **Le régime, seul et unique berrani** » 11-04-2014

⁴⁹ Ibid. « **Zéro marketing** ». 12-04-2014

⁵⁰ Ibid. « **La fraude, un mal incurable** ».13-04-2014

⁵¹ Ibid. « **La politique du pire ?** ».14-04-2014

⁵²Ibid. « **L'après- 17 avril...** »15-04-2014

⁵³ Ibid. « **La dernière échéance...** ».16-04-2014

⁵⁴ Ibid. « **La responsabilité des militaires** ». 17-04-2014

⁵⁵Ibid. Le 07.04.2014

- « Mais la Mission d'assistance des Nations unies pour le Rwanda (Minuar) n'avait ni le mandat ni les moyens ». ⁵⁶ Sous-entend que les états unis ont refusés d'intervenir au Rwanda.
- « soutenir le candidat invisible ». ⁵⁷ Ironie
- « **«Nous avons la clé» pour déverrouiller le système**, n'a-t-il de cesse de répéter tout au long de sa campagne électorale » ⁵⁸. Sous entend que Benflis et son équipe ont un programme qui va apporter un plus a l'Algérie.
- « Le viol des urnes par lequel Bouteflika est arrivé à chaque fois à se faire élire ». ⁵⁹ Sous entend qu'il y'a eu corruption.
- « Benflis vient d'annoncer la mobilisation **d'une armée de 60 000 contrôleurs** » ⁶⁰. Ironie.

✓ **Des emprunts lexicaux :**

- « le timing ». ⁶¹
- « le big bang » ⁶²
- « berrani » ⁶³
- « hold-up », « le show » ⁶⁴
- « week-end » ⁶⁵

✓ **Langage orale :** trois points de suspensions, questions rhétorique, phrase figée.

- « Quelle est donc la véritable mission d'un wali ? Pourquoi est-il fait appel aux «notables» à chaque fois pour «calmer» la population ? Que font donc les walis pour

⁵⁶ Ibid. Le 08.04.2014

⁵⁷ Ibid. Le 09.04.2014

⁵⁸ Ibid. Le 10.04.2014

⁵⁹ Idem.

⁶⁰ Idem.

⁶¹ Ibid. « **Racolage tous azimuts** ». 09-04-2014.

⁶² Ibid. « **Vote-sanction?** ». 10-04-2014.

⁶³ Ibid. « **Le régime, seul et unique berrani** » 11-04-2014.

⁶⁴ Ibid. « **Zéro marketing** ». 12-04-2014.

⁶⁵ Ibid. « **La dernière échéance...** ». 16-04-2014.

prendre en charge les problèmes locaux, gérer les conflits, dialoguer avec les Algériens ? »⁶⁶. Questions rhétorique

- « L'après- 17 avril... »⁶⁷ Trois points de suspensions.
- «Allah Yestor». Phrase figée⁶⁸
- « La dernière échéance... »⁶⁹ Trois points de suspensions.
- « une nouvelle phase politique, en mesure d'engendrer la construction de la démocratie... »⁷⁰ Trois points de suspensions.
-

➤ **Les éditoriaux du journal L'HORIZON**

Les éditorialistes du journal *l'Horizons* utilisent dans leur rédaction de leurs éditos :

✓ **Des figures de styles :**

- « Plus que sept bornes pour **franchir la ligne d'arrivée** d'un tour «national» à «six» pour **une seule entrée au palais** d'El Mouradia composée le 18 avril aux coups de midi à moins d'une urne sans majorité qui convoquera les «rapprochants» pour un deuxième tour. **Un gros match d'appui** »⁷¹. Gradation, Métaphore
- « Les animateurs de la campagne excellent dans les promesses surréalistes à se prendre **pour des faiseurs de miracles** »⁷². Métaphore
- « Parmi les thèmes qui se sont imposés au cours de cette campagne électorale, **menée tambour battant**, l'après-pétrole aura été un sujet proéminent »⁷³. Métaphore
- « Il y a longtemps que les sièges de ces représentations diplomatiques **sont parés aux couleurs nationales** »⁷⁴. Litote

⁶⁶ Ibid. « **Refuser la violence** »07-04-2014.

⁶⁷ Ibid. « **L'après- 17 avril...** »15-04-2014.

⁶⁸ Idem.

⁶⁹ Ibid. « **La dernière échéance...** ».16-04-2014.

⁷⁰ Ibid. « **La responsabilité des militaires** ». 17-04-2014

⁷¹ Journal L'HORIZONS, « **LEÇONS...** », Le 07/04/2014.

⁷² Idem.

⁷³ Ibid. « **L'APRÈS-PÉTROLE** ». Le 09/04/2014

⁷⁴ Ibid. « **POUR LA DIASPORA, LE VOTE, C'EST MAINTENANT** ». Le 11/04/2014.

- « Les candidats auront un représentant dans chaque bureau de vote du **début** à la **fin** du scrutin »⁷⁵. Oxymore
- « **Du coup de clap** de lancement de la campagne électorale et à quelques heures (ce soir à minuit) de la vue du «ruban» indiquant l'arrivée d'un marathon qui aura duré vingt-deux jours, les Algériennes et les Algériens auront **tout vu et tout entendu** »⁷⁶. (Parallélisme)
- « Pour un Président crédible. Un Président pluriel »⁷⁷. Parallélisme / Anaphore
- « Cette neutralité a, sans doute, **dopé la campagne** »⁷⁸. personnification
- « **Le marathon de la campagne électorale terminé**, l'heure est au bilan chez les candidats à l'élection présidentielle »⁷⁹. Métaphore
- « le thermomètre ne contrôle plus son mercure qui passe **du chaud au très bouillonnant** »⁸⁰. Gradation
- « **Hier soir, nous étions déjà dans l'urne** qui s'ouvre **ce matin** à huit heures »⁸¹. Oxymore/Personnification
- « Mercredi, des habitants mécontents d'une **petite ville**...à trois semaines des élections générales dans ce **grand pays** »⁸². Oxymore
- « La palme revient à des chaînes de télévision devenues, l'espace de quelques jours, de **véritables déversoirs de haine** »⁸³. Métaphore

✓ **Des emprunts lexicaux :**

- « hara-kiri », «En boomerang », «dumping»⁸⁴
- «le challenge»⁸⁵
- «meeting»⁸⁶

⁷⁵Idem.

⁷⁶ Ibid. « **LES JOURS LES PLUS LONGS** ». Le 12/04/2014.

⁷⁷ Idem.

⁷⁸ Ibid. « **LES LEÇONS D'UNE CAMPAGNE** ». Le 13/04/2014.

⁷⁹ Ibid. «**DANS LE VIF DU SUJET** ». Le 14/04/2014.

⁸⁰ Ibid. « **TOUCHE PAS À MON ALGÉRIE !** ». Le 16/04/2014.

⁸¹ Idem.

⁸² Ibid. « **LA LEÇON ALGÉRIENNE** ». Le 17/04/2014.

⁸³ Idem.

⁸⁴ Ibid. « **LEÇONS...** », Le 07/04/2014.

⁸⁵ Ibid. « **L'APRÈS-PÉTROLE** ». Le 09/04/2014.

⁸⁶ Ibid. « **L'ÉTAT DE DROIT, C'EST QUOI ?** ». Le 10/04 /2014.

- «dolce vita», «days after»⁸⁷

✓ **Langage orale** : Trois points de suspensions

- LEÇONS...⁸⁸ .Trois points de suspensions
- En attendant le verdict, le sprint pour le provoquer est à fond les...reins⁸⁹ . Trois points de suspensions

Après l'étude des résultats de ce point d'analyse. On a pu tirer la conclusion suivante, à savoir que même si les éditorialistes des deux journaux font le même exercice, c'est-à-dire, écrire un éditorial, mais chacun possède son propre style d'écriture.

Malgré que les éditorialistes partagent les points suivants : l'utilisation des figures de style et de l'implicite, même si pour ce dernier, il est plus souvent utilisé dans les éditos du journal EL WATAN. On peut même dire que c'est l'un des piliers de leurs styles. On trouve aussi que dans les deux éditos les éditorialistes utilisent des emprunts.

Enfin, la plus grande différence de style chez les éditorialistes des deux journaux, c'est que les éditorialistes d'EL WATAN utilisent un style plutôt soutenu et plus formel suivie d'un ton ironique. Contrairement aux éditorialistes du journal l'Horizons qui se contentent d'un langage simple avec une forte utilisation de la métaphore.

c- Le module formel

Il s'agit ici de rendre compte de la forme de nos éditoriaux selon les deux journaux (EL WATAN et L'HORIZONS)

En générale, l'éditorial est souvent placé en première page comme étant la « vitrine du journal », mais pour ce qui concerne notre corpus, l'emplacement ce diffère d'un journal à un autre.

Pour ce qui est du journal EL WATAN, les éditoriaux sont placés à gauche et verticalement à la dernière page ou la Der du journal, en cadré suivi toujours pas l'appellation « commentaire » plus un titre en gras qui reflète l'événement du jour.

⁸⁷ Ibid. « **TOUCHE PAS À MON ALGÉRIE !** ». Le 16/04/2014.

⁸⁸ Ibid. « **LEÇONS...** », Le 07/04/2014

⁸⁹ Idem.

Pour sa part les éditoriaux du journal *L'HORIZONS* sont placés en troisième ou quatrième page. Ces éditos sont encadrés, suivi par le titre « commentaire » ainsi que par un grand titre écrit en gras et en majuscule. Les articles sont placés horizontalement et rédigés par une petite police en gras.

La conclusion retenue à l'analyse de ce plan, c'est que les éditoriaux des deux quotidiens se différencient par rapport à la place qu'il possède c'est-à-dire que *EL WATAN* accorde beaucoup plus d'importance à ce genre contrairement à *L'HORIZONS*.

Synthèse :

Pour résumer cette première partie concernant l'analyse discursive des éditos, selon le model de J-M. Adam, nous pouvons dire que cette analyse nous a permis d'obtenir des résultats concrets.

L'analyse énonciative des éditos, nous a permis de constater que les éditorialistes se désignent dans la majorité des éditos par le pronom indéfini « on », ainsi que par le pronom personnel « nous », comme c'est le cas dans le journal El Watan, tandis que, le journal l'Horizons, il se contente d'utiliser le pronom indéfini « on ». Concernant la subjectivité de l'éditorialiste, elle est toujours présente dans tous les éditos qu'on a analysés. De plus le journaliste est présent dans l'énoncé, on le trouve dans l'emploi des pronoms possessifs « notre et nos » présent dans le journal El Watan, l'emploi massif des adjectifs péjoratifs (absurde, tumultueuse, fraudeurs...), et mélioratifs (meilleurs, remarquable, parfaite...). Pour ce qui concerne la modalité, les éditorialistes des deux journaux écrivent avec une certaine certitude, sauf dans les rares cas ou ils ne sont pas sûrs de ce qu'ils avancent. On remarque aussi que les marques de polyphonie sont très fréquentes dans l'ensemble des deux quotidiens, mais la différence réside dans la manière de l'exprimer, c'est-à-dire, dans le journal El Watan on a remarqué l'utilisation des guillemets est plus élevé par rapport au journal l'Horizons. On trouve aussi l'utilisation du discours rapporté, mais cette fois ci, ce dernier est plus présent dans le journal l'Horizons, plutôt que dans le journal El Watan.

L'analyse pragmatique a prouvé que le macro-acte des deux quotidiens, sont différents, El Watan fait appel à « Ne pas voter Bouteflika », tandis que, l'Horizons fait appel à « Votez Bouteflika ». Pour le premier, il se déduit par des micro-actes déclaratifs de dénonciation et de dérision et l'autre par des actes directifs.

Pour le journal El Watan, le micro-acte global présent dans les onze articles, est un acte de dérision Par contre, le micro-acte global qu'on a déduit dans les onze articles du journal l'Horizons est un acte informatif

Il faut noter aussi que dans les 249 énoncés, on a retrouvé quatre énoncés qui expriment un micro-acte menaçant (moquerie et dérision) vis-à-vis des candidats opposants, ce qui représente 9.96%.

Pour ce qui concerne l'aspect thématique, les deux éditoriaux partagent le même thème : les élections présidentielles, cela est dû au choix de notre corpus, c'est-à-dire que ce dernier est récolté durant la période des élections.

L'analyse compositionnelle, montre que notre corpus se compose généralement d'une séquence argumentative, mais on trouve dans certains éditos des séquences descriptives et narratives à un degré très faible. Cela s'explique par le fait que l'éditorial est un article de commentaire par excellence.

L'analyse stylistique démontre, que malgré que les journalistes fassent le même travail, c'est-à-dire écrire un éditorial, mais chacun d'eux ont leurs propres style d'écriture.

Pour les éditorialistes du journal El Watan, ont tendance à utiliser des figures de style propre à eux comme : l'hyperbole, l'exagération et la litote, ainsi l'utilisation des passages ironiques et le sous entendu. On peut même avancer que c'est l'un des piliers de leurs styles.

Les éditorialistes du journal l'Horizons utilisent eux aussi dans leurs rédactions des figures de style telle que : les métaphores, l'oxymore, gradation et la personnification.

Il faut noter que les éditorialistes partagent des points de similitude, comme par exemple, l'utilisation des emprunts lexicaux à la langue anglaise : « timing », « hold-up », « challenge », « meeting », on trouve aussi l'utilisation du langage oral : trois points de suspension et les questions rhétoriques.

Enfin, l'analyse formelle des deux éditos a démontré que ces derniers ce sont de longs textes encadrés, suivis par des titres écrits en gras. La différence réside dans l'emplacement de ces éditos, c'est-à-dire, dans le journal El Watan, les éditos sont places à la dernière page du journal, tandis que les éditos du journal l'Horizons sont placés dans des pages différentes, soit à la troisième ou quatrième page.

Cela démontre que le journal El Watan accorde beaucoup d'importance à ce genre médiatique, contrairement au journal l'Horizons.

Sur la base de ces résultats, nous pouvons dire que les éditoriaux des deux journaux se différent, et la différence réside au niveau de ces trois plans : énonciatif (le degré de l'implication de l'éditorialiste), le plan pragmatique (l'emploi des macros et micro-actes différents) et enfin le plan stylistique (l'emploi des figures de style).

Chapitre 3 :

*Analyse situationnelle
des journaux EL Watan et L'Horizons*

I. La presse écrite

Selon P.CHARAUDEAU « la presse écrite représente un domaine tout à fait exceptionnel pour l'analyse des discours à la recherche d'un champ propice au test de ses hypothèses théoriques et à la mise des épreuves de ses outils de description : elle est, d'une part, une sorte de laboratoire pour l'étude des transformations et l'évolution et l'entrelacement des genres discursifs »¹

Aujourd'hui on constate que depuis les années 1990, la presse écrite algérienne avait bénéficié d'une certaine liberté, car le changement du code de l'information a permis l'ouverture d'un secteur privé. Mais avant cette période, la presse écrite algérienne est passée par plusieurs périodes, parmi ces dernières on a choisi de nous focaliser sur deux périodes à savoir entre 1979-1988 et 1988-1991.

La période 1979-1988², constitue une étape importante, en effet, la presse commence à occuper une place centrale dans la société. Elle devient l'instrument privilégié de la communication politique et sociale. Le fait marquant des événements de cette période, a été celui "du code de l'information, adopté en décembre 1981, par l'assemblée populaire nationale, qui marque un tournant dans l'histoire de la presse algérienne.

L'importance de cette période est due au fait que de nombreux quotidiens nationaux et régionaux, arabophones et francophones, et quelques revues, paraissent, suscitant ainsi une concurrence active qui a entraîné une évolution considérable aussi bien au niveau du contenu qu'au niveau de la présentation. Toutefois, elle n'est pas aussi importante que la période suivante.

Il faut souligner aussi que dans cette période les médias algériens ont été dirigés par l'état.

¹ CHARAUDEAU.P, la presse, produit, production, réception. Didier érudition, coll. « Langage, discours et société ».1988, p243.

² AYAD Abla, *Analyse de la rubrique Tranche de Vie dans le quotidien d'Oran*, Université Mentouri – Constantine. P19.

La période 1988-1991, Inaugurée par les événements d'octobre 1988, cette période peut être considérée comme rupture avec les précédentes, pour Brahimi. B³ « le soulèvement populaire du 5 octobre 1988 a entraîné de profonds bouleversements dans la vie politique et culturelle du pays. Ces bouleversements ont eu des répercussions sur le champ médiatique non seulement sur le plan quantitatif (création de nombreux journaux et de 20 stations de radio étatiques régionales) mais aussi sur le plan de la liberté de l'information (création de journaux privés changements importants au niveau des programmes de la radiotélévision et au niveau des journaux parlés et télévisés... » Il fait remarquer également que sur le plan quantitatif il y avait environ 140 titres répartis entre le secteur public, partisan et le secteur privé.

II. L'analyse de la situation de communication des deux journaux

Tout acte de langage est un acte d'échange interactionnel entre deux partenaires (sujet communicant et sujet interprétant) liés par un principe d'intentionnalité, cet échange se produisant toujours dans une certaine situation de communication⁴.

CHARAUDEAU définit le contrat de communication comme « ensemble de conditions dans lesquelles se réalise un [quelconque] acte de communication. Ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître l'un l'autre avec les traits identitaires qui les définissent en tant que sujets de cet acte (identité), de reconnaître la visée de cet acte qui les surdétermine (finalité), de s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange (propos) et de considérer la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte (circonstance). »

Autrement dit, le contrat de communication est considéré comme étant le résultat d'une situation d'échange entre des données internes qui consiste le mode d'organisation et les caractéristiques discursives d'un discours, et des données externes qui renvoient aux conditions de production.

Les données externes peuvent être regroupées en quatre catégories dont chacune correspond à un type de condition d'énonciation de la production langagière⁵.

³ Idem. p19.

⁴ Idem.

⁵ CHARAUDEAU P., 2005. Op cite, P 52.

1. L'identité : elle résulte, à la fois des conditions de production qui contraignent les partenaires, conditions qui sont inscrites dans la situation de communication et/ou dans le préconstruit discursif, et des stratégies que ceux-ci mettent en œuvre de façon plus ou moins consciente. C'est la réponse à la question : qui parle à qui ?

Comme toute communication, la communication médiatique⁶ met en relation deux instances complexes : l'instance de production et l'instance de réception. La première doit remplir un certain nombre de rôles qui sont liés aux visées de la finalité : sélectionner, rapporter et commenter. La seconde est construite comme un ensemble de connaissances flou et difficile à identifier.

Sur ce plan d'analyse on s'intéressera à l'identité de notre corpus, on commencera tout d'abord par le journal El Watan, ensuite celui de l'Horizons

- **EL WATAN**

Le journal *EL WATAN* est un quotidien généraliste et indépendant de la presse francophone algérienne, il a été lancé le 8 octobre 1990, il est fondé par un groupe d'anciens journalistes d'El Moudjahid à la suite de la promulgation d'une loi « dite loi Hamrouche » autorisant la presse privée en Algérie⁷. Il est considéré comme le journal de référence en Algérie⁸. Le directeur de la publication est Mr *Omar Belhouchet* et le rédacteur en chef c'est Mr *Omar Slimani*.

*El Watan*⁹ est devenu aussi un lieu de débat et de réflexion pour les intellectuels algériens et une tribune permanente de discussion des questions de démocratie et des choix économiques et sociaux du pays. Pour toutes ces raisons, le quotidien a été suspendu à plusieurs reprises durant les années 90. Le harcèlement politico judiciaire a été constant.

Le directeur¹⁰ de la publication est poursuivi pour plus d'une centaine d'affaires et plusieurs fois condamné à des peines de prison. En lui refusant l'accès à la publicité publique et institutionnelle, les pouvoirs publics ont tenté d'étouffer financièrement et

⁶Idem. P53

⁷ Internet, http://fr.wikipedia.org/wiki/El_Watan#cite_note-.27.27El_Watan.27.27_Week-end-9

⁸ Internet, <http://www.courrierinternational.com/notule-source/el-watan>.

⁹ www.elwatan.com

¹⁰ Idem

commerciallement *El Watan* qui a résisté grâce à la solide réputation, qu'il s'est forgée auprès des opérateurs publics et privés.

Le journal a comme cible des lecteurs francophones et son public est divers.

- **L'HORIZONS**

Horizons est un quotidien généraliste algérien en langue française. Il est l'un des 6 titres de la presse étatique (publique) en Algérie. Fondé le 1er octobre 1985, le quotidien portait le nom Horizons 2000. Journal du soir avec l'objectif fixé par l'État de séduire le public jeune.

Mr Naama Abbas est la directrice de publication du journal l'Horizons, et le directeur de rédaction est Mr Liesse Djeraoud. Et parmi les journalistes les plus connus, on peut citer (Saïd Chekroun, Mokrane Harhad et A.Nassim).

Comme conclusion à ce point d'analyse, on constate que la différence qui existe entre ces deux quotidiens renvoie à leurs statuts c'est-à-dire, que l'un est un quotidien généraliste qui appartient à la presse publique (*L'HORIZONS*), et l'autre est un journal indépendant de la presse privée (*EL WATAN*).

2. La finalité : elle correspond à une visée discursive qui détermine l'enjeu de l'échange. Elle porte les partenaires de la communication à produire des discours qui visent à avoir un certain impact sur l'autre. C'est la réponse à la question : pour quoi on parle ?

La réponse à cette question se fait en termes de visées, car dans le contrat de communication le but ne peut être qu'une tentative de faire entrer l'autre dans sa propre intentionnalité.

En général, la finalité¹¹ se compose de quatre visées qui peuvent se combiner entre elles, on trouve la visée prescriptive qui consiste à vouloir « faire faire », c'est-à-dire vouloir amener l'autre à agir d'une certaine façon ; la visée informative qui consiste à vouloir « faire savoir », c'est-à-dire vouloir transmettre un savoir à qui est censé ne pas le posséder ; la visée incitative qui consiste à vouloir « faire croire », c'est-à-dire vouloir amener l'autre à penser que ce qui est dit est vrai ; la visée pathémique qui consiste à vouloir « faire ressentir », c'est-à-dire vouloir provoquer chez l'autre un état émotionnel agréable ou désagréable.

¹¹ CHARAUDEAU.P, op cite, p53.

La finalité du contrat médiatique se caractérise par une double visée¹², chacune correspond à une logique particulière : une visée de faire savoir qui tend à produire un objet de savoir, selon une logique civique : informer le citoyen ; une visée de captation, qui tend à produire un objet de consommation marchande selon une logique commerciale : capter le plus grand nombre pour survivre à la concurrence. Autrement dit la première¹³ consiste à transmettre au citoyen, un savoir qu'il est censé ignorer. Mais pour que cet acte soit justifié, il faut que le savoir en question puisse être reconnu comme vrai. La visée d'information oblige à « dire le vrai », par contre la seconde est orientée vers l'instance de réception

On voit, ici, que la finalité de la communication médiatique avec sa double visée d'information et de captation est marquée au sceau d'une contradiction : la première exige un processus de « faire savoir » austère qui ne peut attirer les foules ; la seconde exige un processus de « faire ressentir », à travers une mise en scène dramatisante, qui ne peut que déformer¹⁴.

Dans ce point d'analyse on essayera de comprendre le but des deux journaux c'est-à-dire, leur but informationnel et commercial. On commencera en premier lieu à déterminer la finalité du journal *EL WATAN*, puis celle du journal *L'HORIZONS*

- **EL WATAN**

Afin de comprendre la finalité du journal EL WATAN. On a pris onze journaux comme échantillons et on les a tous analysés. Ce qu'on a remarqués, c'est que la finalité de ce journal est double, c'est-à-dire, le but informationnel 76.97% des pages du journal en moyenne est dédié à l'information. Ce qui vaut à 25 page sur 32. et commercial à travers la vente des espaces publicitaire dans le journal 23.03% des pages du journal en moyenne sont dédiées à la publicité ce qui vaut à 07 pages en moyenne.

Il est important de signaler que dans le journal EL WATAN et après l'analyse de nos échantillons, on n'a trouvés aucune publicité attribué par l'agence nationale d'édition et de publicité. Cela renvoi au fait que ce journal ne dépend pas de l'état, il possède ses propres concessionnaires.

¹²P.CHARAUDEAU, Op cite p70.

¹³ P.CHARAUDEAU, "L'événement dans le contrat médiatique", *Dossiers de l'audiovisuel* n°91, La télévision de l'événement, La documentation française, Paris, mai-juin, 2000, consulté le 15 novembre 2014. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/L-evenement-dans-le-contrat.html>

¹⁴ Idem.

- **L'HORIZONS**

Pour ce qui concerne les onze échantillons du journal l'Horizons. On a remarqués que sa finalité est aussi double d'un coté elle est informationnelle, c'est-à-dire que 61.74% des pages du journal en moyenne sont dédiées à l'information. Ce qui vaut à 16.3 pages sur 24 et commercial à travers la vente des espaces publicitaire dans le journal 34.47% des pages du journal en moyenne sont dédiées à la publicité ce qui vaut à 9.1 pages en moyenne.

Après l'analyse de ces deux journaux, on a constaté que chacun d'eux on une finalité double, mais la différence qui existe c'est que dans *EL WATAN*, la plupart des pages sont destinées à l'information contrairement à ceux de *L'HORIZONS*.

Il faut noter aussi que la publicité apparue dans les journaux algérien y compris *L'HORIZONS* sont délivrés par l'ANEP Agence Nationale d'Édition de la Presse, elle a été créée en 1967. Elle est considérée comme un partenaire incontournable de la communication, de l'édition et de publicité en Algérie.

3. Le propos : tout échange se construit sur un domaine de savoir, sur une façon de découper le monde en thème. C'est la réponse à la question : de quoi on parle ? Ici on aura à faire à la manière dont laquelle nos quotidiens transmettent leurs informations, la différence se situe dans la manière où les rubriques sont disposées.

- **EL WATAN**

Ce qui caractérise le propos dans le journal EL WATAN, c'est un quotidien généraliste qui traite aussi bien de politique intérieure que de faits divers, de culture, d'économie, de sport ou d'actualité internationale. Parmi les rubriques phares du journal, citons : *On vous le dit*, rubrique constituée de brèves, d'informations insolites et d'indiscrétions ; *Point Zéro*, chronique de Chawki Amari en dernière page et *les caricatures* de Hicham Baba Ahmed (Le Hic).

EL WATAN est connu par la création de nouveaux suppléments et parmi ces derniers on peut les citer comme suit :

Le 14 novembre 2004, *El Watan* lance son premier supplément consacré à la télévision. Ce supplément a été arrêté pour laisser place à un autre supplément intitulé « Arts

& *Lettres* ». Suite au succès de ce supplément, le quotidien lance le 28 février 2005¹⁵ un supplément hebdomadaire économique intitulé « *El Watan Économie* ». Et le 5 février 2006, il rejoint un supplément consacré à l'immobilier. Depuis le 19 mars 2009, *El Watan* est également publié le vendredi, édition « *El Watan Week-end* ».¹⁶

El WATAN se distingue par sa vocation à la fois nationale et régionale. Des rédactions régionales ont été lancées selon les régions du pays : édition « centre », « kabyle », « Est », « ouest » et « sud ».

- **L'HORIZONS**

Horizons est un quotidien généraliste algérien en langue française. Il est l'un des 6 titres de la presse étatique (publique) en Algérie.

Les pages de ce quotidien sont réparties en plusieurs rubriques : Au fils du jour, Actualité, Société, Monde, culture, détente, Turf et sport.

On constate que les deux quotidiens partagent les mêmes rubriques, mais les appellations et la manière dont laquelle sont disposées diffèrent d'un journal à un autre. On remarque aussi que dans le journal l'*horizon*, l'apparition d'une rubrique intitulé « Turf ».

4. Les conditions matérielles : l'échange se construit selon le dispositif matériel dans lequel il se déroule. Elles renvoient entre autre à l'environnement physique s'inscrit l'échange ainsi qu'au canal de sa transmission. C'est la réponse à la question : comment parle-t-on ?

- **EL WATAN**

La SPA *El Watan* a créée en coopération avec le journal El Khabar une agence d'impression « ALDP » Algérie diffusion et impression de presse, c'est le 16 juin 2001 que les premiers numéros de chacun des deux titres on été imprimés, ces deux quotidiens ont créé

¹⁵ Internet, http://fr.wikipedia.org/wiki/El_Watan#cite_note-.27.27El_Watan.27.27_Week-end-9

¹⁶ Internet, http://www.elwatan.com/special/el-watan-week-end-le-journal-qui-vous-sort-de-votre-quotidien-07-10-2010-93587_209.php

deux autres sociétés d'impression : la SIMPREC¹⁷ à Constantine (mise en service fin 2007) et L'ENIMPOR¹⁸ à Oran (Mai 2008), qui lui ont permis d'améliorer substantiellement la qualité d'impression en introduisant la couleur.

El watan est l'un des premiers quotidiens à se doter d'un site internet. En 2010 le journal propose une version électronique qui permet de consulter et de télécharger la version PDF de la version papier.

Ce quotidien est le premier à annoncer dès le 13 septembre 2011 son intention de postuler à la création d'une chaîne de télévision et d'une station radio.¹⁹

Les conditions matérielles se résument à des écrits sur un papier journal en couleur et en format tabloïd (41 × 29 cm environ). Le tout imprimé dans une imprimerie privée (ALDP)

- **L'HORIZONS**

Le journal a progressivement mué en adoptant le titre *Horizons* (sans le 2000), en devenant un journal du matin et en adoptant le format tabloïd.

Les conditions matérielles se résument à des écrits sur un papier journal en couleur le tout imprimé dans une imprimerie étatique.

¹⁷ Internet, http://www.elwatan.com/special/chronique-d-un-defi-releve-07-10-2010-93615_209.php

¹⁸ Internet, http://www.elwatan.com/special/une-meilleure-presence-a-l-ouest-07-10-2010-93613_209.php

¹⁹ Internet, http://www.elwatan.com/actualite/medias-el-watan-postule-pour-la-creation-d-une-chaîne-de-télévision-et-d-une-radio-13-09-2011-139668_109.php

Synthèse

en guise de conclusion de ce présent chapitre, qui concerne l'analyse situationnelle des deux journaux suivant les quatre éléments de la situation de communication de Patrick Charaudeau (identité, finalité, propos et conditions matérielles), nous a permis d'obtenir les résultats suivants :

Sur le premier point d'analyse (identité), on constate que les deux journaux possèdent un directeur de publication et un groupe de journalistes qui veillent sur le bon fonctionnement du journal. La différence entre ces deux journaux c'est que l'un est un quotidien généraliste qui appartient à la presse publique (L'Horizons) et l'autre est un journal indépendant de la presse privée (El Watan). La différence réside aussi dans la manière de nommer le directeur de la publication, c'est-à-dire, dans la presse privée, plus précisément dans le journal El Watan, M.Omar Belhouchet est nommé par un ensemble d'actionnaires. Par contre, dans la presse publique, le directeur de la publication se fait nommé par le gouvernement.

Pour ce qui concerne la finalité, les deux journaux ont une double finalité, c'est-à-dire, une finalité informative et commercial, mais la différence se laisse apercevoir sur le nombre de pages destinées à l'information et à la publicité : El Watan a tendance à consacrer une majeure partie à l'information (76.97%) qu'à la publicité (23.03%). Tandis que le journal l'Horizons utilise beaucoup de publicité (34.47%) que d'information. L'ensemble des publicités présentes dans ce journal est délivré par L'ANEP, par contre El Watan tire ses revenus publicitaires de ses propres annonceurs qui sont principalement les grands opérateurs mobiles et automobiles.

Le propos des deux journaux se différencie dans l'organisation et la nominalisation des rubriques. On remarque aussi que dans le journal L'Horizons, l'apparition d'une rubrique intitulé « Turf » qui est destinée à des lecteurs particuliers.

Pour ce qui concerne les conditions matérielles, elles se résument à des écrits sur un papier journal en couleur. La seule différence c'est que le journal El Watan possède sa propre imprimerie, alors que L'Horizons dépend de l'Etat.

Conclusion Générale

Pour conclure ce travail de recherche, qui a pour objet d'étude les différences et les ressemblances entre les éditoriaux des deux quotidiens à savoir, EL WATAN et L'HORIZONS. Afin de les retracer, nous avons procédé à une analyse comparative et discursive des éditoriaux des deux journaux.

Les différentes lectures et les résultats des précédents chapitres, nous ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'éditorial et de répondre aux questions posées dans le début de notre étude, affirmer ou infirmer les réponses provisoires établies aux questions posées.

Pour analyser notre corpus, nous nous sommes appuyés sur deux théories à savoir : l'analyse textuelle de J-M. Adam, et l'analyse situationnelle de Patrick Charaudeau. Le choix des deux théories est motivé par le fait que notre analyse est inscrite dans le domaine d'analyse du discours.

Il faut noter que, les difficultés rencontrées dans notre recherche concernant le cadre théorique, est discerné au niveau de la définition de la notion du « discours », car ce dernier est défini par plusieurs auteurs de différents domaines. La deuxième difficulté rencontrée est la définition de la notion de « genre », qui est traité dans le domaine littéraire, dont il est son origine, et dans divers disciplines en science du langage telles que : la grammaire textuelle, la linguistique textuelle et l'analyse du discours.

Au terme de ce travail, un petit résumé des résultats obtenus dans les chapitres précédents s'impose.

Notre analyse du corpus porte dans un premier temps sur l'analyse comparative et discursive entre les éditoriaux de nos deux journaux : El Watan et L'Horizons, suivant le modèle d'analyse de J-M. Adam :

Du point de vue thématique les éditoriaux des deux journaux partagent le même contenu thématique : les élections présidentielles. Cette similitude ne relève pas du hasard, car le choix de la période de nos échantillons correspond à la période électorale.

Du point de vue énonciatif : les éditorialistes des deux journaux assument clairement leurs propos dans la majorité de leurs énoncés où ils écrivent avec une grande certitude, sauf dans les rares fois où ils ne sont pas sûrs de ce qu'ils avancent. Sans oublier de dire que les deux éditos sont subjectives, mais à un degré moindre pour ce qui concerne les éditos du

journal l'Horizons. Concernant les marques de polyphonie, elles sont présentes dans l'ensemble des deux éditos, sauf que El Watan privilégie l'utilisation des mots entre guillemet, contrairement à l'Horizons qui utilise plutôt du discours rapporté.

Du point de vue pragmatique : les deux quotidiens ne partagent pas le même macro-acte, l'un pourrait-être expliciter par l'énoncé : « Ne pas voter Bouteflika » (El watan), et l'autre par un énoncé : « Votez Bouteflika » (L'Horizons). Et le moyen avec lequel ces macro-actes se manifestent, diffère d'un journal à un autre, c'est-à-dire que le premier utilise des micro-actes menaçants (dérision, moquerie), et le second privilégie des actes plutôt informatifs.

Du point de vue de la configuration textuelle, les deux éditos utilisent en majorité, dans leur structure séquentielle, des séquences argumentatives. Cela est dû aux contraintes du genre. Car comme nous l'avons déjà cité auparavant, l'éditorial est un genre de commentaire qui consiste à apporter un point de vue et de le commenter.

Du point de vue stylistique : le moins que l'on puisse dire, les éditos des deux journaux s'opposent, dans le style qu'ils ont choisi pour aborder le sujet des élections présidentielle. Cette différence réside dans l'utilisation des figures de style : El Watan a tendance à utiliser de : (l'hyperbole, l'exagération...) ainsi l'utilisation de l'implicite (l'ironie et le sous entendu). Tandis que, l'Horizons préfère utiliser plutôt des figures de style comme : (la métaphore, l'oxymore et la personnification).

Il faut noter que les deux éditorialistes utilisent chacun d'eux des emprunts à la langue anglaise, ainsi quelque passage du langage oral : les trois points de suspension et la question rhétorique.

Enfin, l'analyse des éditos a démontré que ces derniers ce sont de long textes situés dans des endroits différents : à la Der du journal, pour ce qui concerne le journal El Watan, et à la troisième ou quatrième page pour l'Horizons.

Nous aurions pu nous satisfaire de ces résultats là, et conclure notre recherche. Mais nous avons voulu savoir, pourquoi ces éditoriaux se différencient-ils? Ce qui nous a fait mettre un pas dans la pragmatique et l'analyse situationnelle de nos deux journaux.

D'après les différentes données récoltées dans le chapitre précédent, on pourra déduire que la différence est due à l'identité, et à la finalité des deux quotidiens.

Concernant le point d'analyse : l'identité, les deux journaux appartiennent à deux sphères différentes de la presse écrite, c'est-à-dire qu'El Watan est un journal indépendant et opposant de la presse privée, lancé le 08 octobre 1990, sous la direction de M. Omar Belhouche, qui a reçu la plume d'or de la liberté. Ce dernier est nommé directeur du journal par les actionnaires. Concernant l'Horizons est un quotidien généraliste qui appartient à la presse publique, fondé le 1^{er} octobre 1985, le directeur de la publication est M. Naama Abbas. Cette dernière est nommée par le gouvernement.

Pour en ce qui concerne la finalité des deux journaux, elle est double : informative et commerciale, concernant l'aspect commercial, le journal l'Horizons accorde dans la majorité de ses pages à la publicité, 34.47% en moyenne de ses pages sont directement alimenté par l'ANEP. Tandis que le journal El Watan est moins dépendant de la publicité, seulement 23.03% en moyenne de ses pages sont commerciales. Mais le plus important c'est que dans ses pages on n'y trouve aucune trace de l'ANEP et de ses publicités.

Au terme de ce travail, on constate que, toutes les différences qui existent entre les éditos des deux journaux renvoient au fait que chacun d'eux possède un statut particulier : privé pour El Watan, et public pour l'Horizons. Et d'autre part, le fait que le journal l'Horizons est entièrement dépendant de la publicité étatique de l'ANEP contrairement au journal El Watan qui tire ses revenus publicitaires d'annonceurs privés. Ce qui pourrait expliquer le style choisi par les éditorialistes des deux journaux.

Enfin, nous pensons avoir apporté dans ce modeste travail des éléments de réponses pertinents, qui permettent une meilleure compréhension du fonctionnement des éditoriaux en particulier et de la presse algérienne en général. Néanmoins, des pistes restent encore à explorer dans le cadre d'une recherche plus profonde, en élargissant le corpus à d'autres éditos et/ou dans d'autres journaux.

Références Bibliographiques

- ADAM.J-M., *linguistique textuelle. Des genres du discours aux textes*, éd. Nathan, paris, 1999.
- Adam J-M., « unités rédactionnelles et genres discursives : cadre général pour une approche de la presse écrite », in *Pratique* n°94, 1997. Consulté le 20 octobre 2014. http://www.pratique-cresef.com/p094_ad1.pdf
- ANNA WEGRZYN, éditorial genre marqué axiologiquement, université Jagellone de Cracovie, *Romanica*, 2008.
<http://www.wuj.pl/UserFiles/File/Romanica%20Cracoviensia%202008/10-RC-8-Wegrzyn.pdf>.
- AMOSSY.R. KAREL, R, *Revue argumentation et analyse du discours*, N1, 2008.
- AYAD Abla, *Analyse de la rubrique Tranche de Vie dans le quotidien d'Oran*, Université Mentouri – Constantine.
- BARRY Alpha Ousmane, *Les bases théoriques en analyse du discours*, Disponible sur www.er.uqam.ca/nobel/ieim/IMG/pdf/metho-2002-01-barry.pdf
- Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2000. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00734443/document>
- CHARAUDEAU P. MAINGUENEAU D. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Edition Le Seuil, 2002.
- CHARAUDEAU.P, « Catégories de langue, catégorie de discours et contrat de communication », in Moirand S. et al (dir.), *Actes de colloque en Sorbonne Parcours linguistique de discours spécialisés*, éd. Peter Lang, 1994.
- CHARAUDEAU.P, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen* [En ligne], n°22, 2006, consulté le 02 novembre 2014. URL : <http://semen.revues.org/2793>

- CHARAUDEAU.P, « L'événement dans le contrat médiatique », *Dossiers de l'audiovisuel* n°91, La télévision de l'événement, La documentation française, Paris, mai-juin, 2000, consulté le 15 novembre 2014. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/L-evenement-dans-le-contrat.html>
- CHARAUDEAU P., *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris, Nathan-INA, 1997.
- CHARAUDEAU P., *les médias et l'information, l'impossible transparence du discours*, 2^e édition revue et augmentée, Bruxelles, de Boeck, 2005.
- CHARAUDEAU.P, *la presse, produit, production, réception*. Paris Didier Erudition, coll. « Langage, discours et société », 1988.
- CHARAUDEAU.P, *Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle in Analyse des discours. Types et genres*, Éd. Universitaires du Sud, Toulouse, 2001. consulté le 25 novembre 2014 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Visees-discursives-genres,83.html>
- Chapitre 3 - Le discours éditorial sur l'évènement
http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2007.camara_m&part=128121. Consulté le : 20/11/2014, à 21h
- Cour magistral, « la construction discursive », programme de sémiolinguistique, niveau master1, 2013.
- Dictionnaire le petit Robert.
- D. BOUADJIMI, *Du pluralisme politique au pluralisme médiatique : l'expérience algérienne*, Faculté des Sciences Politiques et de l'Information, Université d'Alger.
- Jamet, C., Jeannet, A-M., *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999.

- Koren, R., Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme, Paris, L'Harmattan, 1996.
- MAINGUENEAU D, *Analyse les textes de communication*, Edition Armand Colin, paris, 2007.
- MAINGUENEAU D, *Elément d'analyse du discours*, Edition Armand colin, paris, 2007.
- Mohamed El KARKAY, Etude sociolinguistique de l'affichage publicitaire dans la ville de Tanger, IBN Tofail Kemitra, Mémoire Master 2012.
- Thierry. H, et Jufer. N, « L'éditorial, « vitrine idéologique du journal » ? », in *Semen* [En ligne], n°13,2001, consulté le 10 novembre 2014. URL : <http://semen.revues.org/2610>
- Valentyna Dymytrova, « La " révolution orange " dans le prisme des éditoriaux de la presse française » <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00734443/document>.
- YVES AGNES, *Manuel de journalisme, Ecrire pour le journal*, Paris, Ed Grands Repères, 2002.

Annexes

Annexe 01 : Quotidien *EL WATAN*

Refuser la violence

le 07.04.14

Le combat politique pacifique fait peur aux tenants de la décision politique en Algérie. Les actes de violence ouvrent la voie à la répression et à la diabolisation du discours de l'opposition. Ces dernières années, tout a été fait, entrepris, élaboré pour que les manifestations pacifiques soient interdites, encerclées de barrières policières ou «chargées» d'anathèmes. Les espaces publics d'expression politique ou sociale restent fermés en raison d'une paranoïaque théorie sécuritaire. L'esprit de l'état d'urgence, maintenu dans le pays pendant presque vingt ans, n'a jamais disparu après sa levée en 2011.

Les interdits et les fermetures ont nourri une profonde et continue colère de la population. Les étincelles de ce mécontentement cumulé au fil des ans et des mensonges apparaissent de temps à autre sous forme de contestations sociales.

Pour se faire «écouter» par les walis ou les chefs de daïra, qui règnent en maîtres dans les régions à partir de leurs bureaux, les jeunes sont obligés de «brûler» des pneus. Quelle est donc la véritable mission d'un wali ? Pourquoi est-il fait appel aux «notables» à chaque fois pour «calmer» la population ? Que font donc les walis pour prendre en charge les problèmes locaux, gérer les conflits, dialoguer avec les Algériens ?

En cette période électorale, la violence s'est «invitée» comme pour souligner l'existence d'un profond malaise politique ou peut-être même d'un blocage qui cache encore son visage. Le saccage, samedi, de la maison de la culture Taos Amrouche à Béjaïa, où devait se tenir un meeting de Abdelmalek Sellal, directeur de campagne du candidat Bouteflika, est un acte condamnable. Aucune raison politique ou autre ne peut justifier l'usage de la violence et de l'agression. La maison de la culture de Béjaïa est un bien qui appartient à l'ensemble des Algériens, comme n'importe quelle autre bâtisse culturelle ou administrative au niveau national.

Une loi doit être adoptée en urgence pour éloigner les structures culturelles des joutes électorales ; d'autres espaces pourraient être utilisés par les candidats. Ce qui s'est passé à Béjaïa ne peut pas être versé dans le registre du combat démocratique. Jeter des pierres sur des journalistes et casser les caméras des reporters sont des actes inadmissibles.

Dans un pays où les arbitrages politico-tactiques se font par les violences, seule l'expression pacifique organisée peut éteindre les feux de l'autoritarisme et disperser la fumée de la manipulation. Certains prédisent des scénarii catastrophes après l'élection présidentielle du 17 avril 2014. Commencer par refuser la violence, d'où qu'elle vienne, est déjà une muraille assez haute pour protéger le pays des tempêtes et des vents qui peuvent «sortir» des entrailles de la nuit.

Fayçal Métaoui

Faillite des relations internationales le 08.04.14

Il y a vingt ans, le Rwanda, ce petit pays d'Afrique que beaucoup ne parvenaient pas à situer, était le théâtre d'un génocide. Pas moins de 800 000 personnes étaient massacrées en tout juste 100 jours. Une effroyable machine à tuer était lancée contre des populations sans défense. Une catastrophe d'autant plus incroyable que le monde, pourtant prévenu par une mission de l'ONU sur place depuis quelques mois, n'a pu empêcher. Que l'on se rappelle les cris de détresse de son chef, le général canadien Roméo Dallaire, envoyé sur les lieux pour superviser l'application de l'accord dit d'Arusha (du nom de la ville tanzanienne) conclu une année auparavant entre les autorités rwandaises et le Front patriotique rwandais (FPR) actuellement au pouvoir dans ce pays.

Rien n'allait au Rwanda et le général canadien, qui ne connaissait certainement pas encore ce pays – «c'est en Afrique n'est-ce pas ?» demandait-il – où il est arrivé le 17 août 1993, avait déjà capté de bien mauvais signaux. Dès le mois de janvier 1994, il commençait à alerter les plus hauts responsables de l'ONU, autant dire la planète tout entière. Il réclamait alors plus de moyens, en tout cas suffisants pour stopper les forces génocidaires. Mais la Mission d'assistance des Nations unies pour le Rwanda (Minuar) n'avait ni le mandat ni les moyens. C'est pourquoi il déplorait, dans ses appels à l'ONU, son manque de matériel et d'hommes. Il se heurta alors au silence de cette institution, considérant probablement qu'il y avait un problème lié aux règles de procédure d'intervention et d'engagement des Nations unies.

En guise de réponse, non officielle bien entendu disait-on simplement à l'époque, des querelles entre certains de ses membres ont empêché l'ONU d'intervenir. Déroutant comme argument et, dans le même temps, irrecevable car des milliers de personnes allaient être massacrées. Et l'ONU n'avait pas besoin de preuve pour corroborer les alertes de son chef de mission. Ce serait alors un réel cynisme. Une telle situation n'a, en aucun cas, droit au bénéfice du doute. Des appels sans écho alors que la situation se dégrade, y compris pour la mission onusienne qui manque terriblement de moyens.

C'est dans un tel contexte que l'extrémisme ethnique s'est répandu, consacrant ce que certains allaient qualifier de faillite de l'humanité, incapable de répondre à l'appel de tout un peuple. Huit cent mille Rwandais mourront alors, massacrés par d'autres Rwandais après avoir été atrocement torturés et mutilés, la terreur et la haine n'ayant alors plus aucune limite. Comment, dans de telles conditions, expliquer la faillite du système onusien que l'on disait bien rodé et bien organisé pour avoir géré d'autres crises et qui ne peut en aucun cas plaider l'ignorance ? Le système d'alerte a bien fonctionné, comme en atteste la correspondance du général canadien qui, en ce qui le concerne, a bien su capter tous les signaux. Un massacre se prépare, ne cessait-il de dire. Et peu après d'en faire état. Le crime était commis, toutefois il n'était pas trop tard pour intervenir. Mais l'ONU ne réagissait pas. La défaillance, s'il faut la considérer ainsi, est bien réelle. Elle est d'une extrême gravité. Qui en rendra compte ?

Mohammed Larbi

Racolage tous azimuts

le 09.04.14

Plus de 20 000 logements seront distribués immédiatement après l'élection présidentielle du 17 avril, a récemment annoncé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. L'information qui, en fait, n'en est pas une, aurait pu passer sans autre commentaire si M. Tebboune n'avait pas tenu à en rajouter une couche en voulant préciser que le timing de l'opération vise à éviter toute récupération politique. En ces moments chauds de campagne électorale, il est fort difficile d'accorder le moindre crédit à cette déclaration et l'absoudre de toute intention d'induire en erreur une opinion publique très sensible à un sujet de tout temps au centre des préoccupations du citoyen.

En retraçant l'historique de cette distribution tumultueuse, il est aisé de mettre à nu cette volonté du ministre à vouloir récupérer à son compte une vieille recette, de la mettre au goût du jour et surtout de l'inclure au menu de la propagande du président-candidat. A maintes reprises l'ex-wali, M. Addou, avait annoncé la distribution de ces mêmes logements avant la fin de l'année 2013. Prenant le relais, l'actuel patron d'Alger n'a pas manqué, à son tour, d'annoncer la bonne nouvelle, avec fin mars comme date butoir. Il y a lieu de préciser encore que ce programme date des années 2000 et qu'il s'agit de logements destinés à résorber l'habitat précaire, dont la liste des bénéficiaires, installés dans des bidonvilles, a été clôturée en 2007 !

Pour toutes ces raisons évidentes, M. Tebboune n'a, en fait, servi que du réchauffé, lui qui pensait pouvoir rallier les «laissés-pour-compte» de la capitale à la propagande officielle en jouant sur l'espoir et le désespoir de centaines de milliers de citoyens. D'aucuns voient en la circonstance l'ombre d'un chantage accompagner les cérémonies officielles de remise des clés, entrecoupées de youyous de circonstance et de louanges à l'adresse du «sauveur» du petit peuple.

Ainsi va donc la récupération politique dans notre pays. Les tenants du pouvoir ne lésinent sur rien pour arriver à leurs fins, quitte à transgresser les limites de la légalité et de la morale. Des symboles de la nation, dans leur diversité, n'ont pas été épargnés, à l'image de ces artistes, porte-drapeaux de notre culture, qui, pour beaucoup d'entre eux, se sont retrouvés exploités dans une œuvre artistique dédiée à la gloire de Bouteflika. C'est aussi le cas des stars sportives, appelées à soutenir le candidat invisible. Cette course effrénée au pouvoir fait abstraction de l'essentiel d'un vote qui ne peut être, avant tout, que l'expression libre et individuelle d'une conviction.

Ali Guissem

Vote-sanction?

le 10.04.14

Le candidat Benflis, qui apparaît aux yeux des analystes le mieux placé pour gêner Bouteflika et faire avorter son coup de force électoral pour un 4e mandat, réussira-t-il à provoquer le big bang le 17 avril ? «Nous avons la clé» pour déverrouiller le système, n'a-t-il de cesse de répéter tout au long de sa campagne électorale. Benflis compte, pour se faire élire, sur un sursaut populaire, un vote-sanction contre le règne et le bilan de Bouteflika duquel il a puisé les arguments forts de sa campagne. Il reste à quantifier ce portefeuille de voix qu'il pourra capter au-delà de ses partisans, notamment parmi les déçus du long règne de Bouteflika.

La gestion populiste de Bouteflika, qui a bâti sa stratégie de maintien au pouvoir sur la surenchère politique par l'accès au logement, les crédits et autres largesses infinies combinées aux nombreuses promesses à venir, est un facteur qui pèsera sans doute dans le décompte des voix. Mais il faut se garder de caricaturer ou d'insulter l'intelligence de l'Algérien ! On ne fait pas nécessairement d'un acquéreur de logement AADL ou d'un souscripteur sur une liste d'attente un obligé servile et un électeur potentiel de Bouteflika.

Mais a contrario, la question se pose aussi de savoir si Benflis et les autres candidats ont réussi, à l'occasion de cette campagne, à faire passer auprès de l'opinion les messages de changement, d'alternance au pouvoir, d'instauration d'une nouvelle République. L'appel au boycott lancé par certaines formations politiques, qui ont une base électorale même si elles n'ont pas l'ancrage des partis au pouvoir, le non-positionnement d'un parti populaire comme le FFS, la stratégie adoptée par le mouvement Barakat pour qui le véritable combat pour le changement commence le 18 avril s'en ressentiront fatalement le jour du vote. Ce sont autant de voix en moins qui ne tomberont pas dans l'escarcelle de Benflis et des autres candidats de «l'opposition». Dans l'absolu, tout laisse penser que l'option du boycott fera le jeu de Bouteflika.

Au milieu de ce pessimisme ambiant mêlé d'un fort sentiment de défaitisme, justifiés au demeurant quand on a en mémoire le viol des urnes par lequel Bouteflika est arrivé à chaque fois à se faire élire, il y a beaucoup d'Algériens – peut-être trop idéalistes ? – qui veulent croire que l'enjeu vaut tous les engagements et tous les combats. Même les plus utopistes. Les fraudeurs sont cette fois-ci avertis : Benflis vient d'annoncer la mobilisation d'une armée de 60 000 contrôleurs qui placeront les bureaux de vote sous haute surveillance. Le miracle est-il possible ? Un second tour est-il envisageable ?

La campagne de Bouteflika, qui est loin d'être pavée de roses, comme en témoignent les échos des meetings chahutés et annulés dans plusieurs wilayas, est un signe révélateur que la société est en mouvement. Des repositionnements et des initiatives allant dans le sens de la convergence des forces qui militent pour le changement, qu'elles soient partie prenante ou non du processus électoral, ne sont pas à exclure dans la perspective du vote du 17 avril, entre les deux tours, dans le cas où ce scénario venait à se produire, ou après, si le système est reconduit.

Omar Berbiche

Le régime, seul et unique berrani

le 11.04.14

Les violences à Ghardaïa, hier à Bordj Badji Mokhtar, et il n'y a pas si longtemps, en 2005, à Tamanrasset, ainsi que les violences à venir entre Algériens, signent l'échec final du projet national tel que porté par la plus grande révolution du XXe siècle. Cet échec a des apparences dramatiques et meurtrières, mais peut se manifester par des banalités insoupçonnées, comme lorsqu'on distribue à tout-va du berrani (étranger) à celui qui n'est pas de la même ville, voire du même quartier. Cet échec a un nom : l'Etat-nation a été gâché par les pratiques de l'autorité depuis l'indépendance. Les pratiques, car on ne peut même pas parler d'un pouvoir qui requiert, dans sa définition première, un minimum de légitimité, même chimérique.

L'idéal révolutionnaire d'une Algérie s'est fourvoyé et s'est improvisé en un tissu d'intérêts clientélistes maintenus solidement à ses extrémités par un aveugle appareil sécuritaire. L'homme qui se venge en attaquant la maison de son voisin, se déplace, par son acte, hors des mécanismes d'arbitrage que peuvent offrir des institutions légitimes, l'homme qui traite le passant de berrani dans nos villes et villages, se positionne hors de la communauté nationale à laquelle un fort sentiment d'appartenance devrait nous lier par la foi d'un contrat équitable entre gouvernés et gouvernants.

Or, plus douloureusement encore, l'«étranger» est en chacun de nous, puisque exclus de la pratique décisionnelle. Nous sommes physiquement des Algériens, mais sur le plan citoyen, nous ne sommes que des individualités partageant un même territoire, négociant âprement avec l'autorité notre marge de manœuvre en matière de survie, de santé, de travail, de ressources financières, de liberté, d'éducation ou de crédit bancaire. Ainsi, nous vivons et agissons «à côté» de notre double dépourvu de consistance : le citoyen.

La Matrice

Au-delà de l'imam payé par «l'Etat» algérien qui attise les haines à Ghardaïa, au-delà de la mauvaise opportunité des mesquines chamailleries entre patrons sécuritaires, alors que les Algériens tuent d'autres Algériens, au-delà des sottises de langages et des dérives politiciennes de tous bords autour du sinistre 4e mandat, au-delà de la gestion passive des rivalités commerciales teintées d'histoire de tribus, au-delà du fait que des listes électorales s'établissent selon des critères «ethniques», au-delà de la gabegie d'un «Etat» qui se croyait central et qui se trouve à genoux devant des notabilités corrompues, au-delà de beaucoup d'incohérences, fruits empoisonnés d'une non-gouvernance érigée en mode de fonctionnement automatique, c'est l'échec cuisant du projet national qui nous explose à la figure.

Dans le fracas de l'impact, il nous dit le gâchis de plus d'un siècle de combat nationaliste, depuis la résistance sur le plateau de Staouéli en 1830, depuis l'Emir Abdelkader jusqu'à l'Emir Khaled, en passant par Ferhat Abbas et Abane Ramdane et Ben M'hidi et toute la généalogie de l'Etat et de l'idéal algériens qui ont pourtant existé quand leurs propres structures mentales étaient encore embryonnaires au maquis révolutionnaire, un combat nationaliste si attaché depuis le début du XXe siècle à l'idée de la citoyenneté et de la dignité.

La plaie est profonde, elle va loin dans nos entrailles d'Algériens condamnés à réaliser l'idéal de Massinissa sans renier ni Okba Ibn Nafaâ, ni la Kahina, ni saint Augustin, ni saint Donat, ni les Rostomides, ni les Almoravides, ni Sidi Abdelkader, ni toute la dynastie mystique des rabbins d'Algérie, sans nier non plus les antagonismes qui devront, pour nous faire avancer, produire davantage de questionnements que d'obstacles stigmatisant les uns et les autres. Car 52 ans plus tard, nous avons, collectivement, détruit ce que la terrible machine coloniale n'a pu mettre à terre : notre sentiment d'appartenance à la matrice civilisationnelle du Maghreb central, la Mésopotamie de l'Afrique du Nord, notre inconscient collectif, connecté à la terre et aux textes produits par des milliers d'érudits, de saints et de poètes durant des siècles, si enraciné en nous, si combatif et si fier. A Ghardaïa, depuis des mois, on se tue entre nous.

Dépeçage

Car celui qui assassine n'a jamais tué un Algérien, mais un «Ibadite» ou un «Arabe», à Bordj Badji Mokhtar, c'étaient des «Touareg» contre des «Barabich», à Tamanrasset, c'était les «Touareg» contre les «Nordistes» ou les «Chnaoua», demain ce sera autre chose, et c'est inéluctable. Mais dans la Constitution algérienne, avons-nous lu ces termes ? Car le régime — ce conglomérat instable de bureaucrates de haut rang dont le chef de l'Etat, de hauts gradés et de puissants «hommes d'affaires» — a de tout temps, de Ben Bella à Bouteflika, confondu particularisme culturel (culturel, il faut insister) et «risques de dislocation».

Cette paranoïa ayant, a contrario, créé exactement le résultat d'un pays déchiré par des tensions ataviques. Le crime est une logique conclusion de notre échec. Car quand deux anciens Premiers ministres animent, lors de cette pathétique campagne électorale, des meetings distincts pour «Malékites-Arabes» d'un côté, et pour des «Ibadites-Mozabites» de l'autre, au lieu de s'adresser à des Algériens, ils confirment la criminelle destruction de l'idéal Etat-nation de 1954 et du Congrès de la Soummam. Par ces agissements, ils entérinent du coup l'enterrement de ce pays-idéal, l'Algérie, voué au dépeçage territorial, à la perte de souveraineté sur nos forces armées appelés à suppléer les puissances mondiales... et à la disparition.

Adlène Meddi

Zéro marketing

le 12.04.14

Non seulement le pouvoir veut imposer le candidat du statu quo en dépit de l'opposition et du bon sens, en plus il semble incapable de produire le marketing nécessaire pour vendre un produit repoussant. Lamentablement, le pouvoir est aujourd'hui impuissant à rallier les Algériens à sa cause, même pas par la qualité de l'emballage, faute de convaincre par la force du projet qu'il propose à la société et la valeur des hommes qu'il choisit. Et les inquiétudes vont crescendo. Elles sont effrayantes d'autant plus qu'elles ont été amplifiées par trois semaines de campagne qui ont fini par produire des résultats contraires aux objectifs, c'est-à-dire attiser la colère à l'égard des symboles du pouvoir et rebuter des couches sociales demeurées jusque-là sans a priori politique.

L'élargissement du front du rejet est inversement proportionnel à la décadence du pouvoir et de son discours qui tombe fatalement dans la vieillesse, frappé de cécité et de sénilité. Comment expliquer, sinon, cette persistance à ne pas voir que le présent et l'avenir du pays sont sombres, un constat partagé à l'unanimité ou presque, y compris par des personnalités qui font ou ont fait partie du pouvoir à l'instar de Mouloud Hamrouche, Sid Ahmed Ghazali et Liamine Zeroual.

Même des voix, que l'on entend peu ou rarement, se sont exprimées pour alerter sur l'option suicidaire du 4e mandat. La dernière sortie est celle de Maâmar Benguerda. L'ancien ministre des Affaires sociales et du Travail commence par soutenir que derrière la candidature de Bouteflika, c'est le système qui veut assurer sa pérennité. «C'est un véritable hold-up de la souveraineté populaire», a-t-il dit. Selon lui, il y a péril en la demeure, tout le contraire de l'antienne «tout va à merveille» reproduite infiniment par les partisans du 4e mandat. Croyant utiliser un adoucissant pour faire passer la pilule du 4e mandat, le pouvoir a échoué en dépit des moyens colossaux, dignes d'une superproduction hollywoodienne, dont il dispose. Les moyens de l'Etat d'abord, auxquels s'ajoutent les milliards sonnants et trébuchants des patrons d'industrie et ceux de l'informel.

Mais l'échec est patent. Le nombre de meetings annulés et l'inconsistance, voire le ridicule quasi affligeant chez les ténors pro-Bouteflika renseignent sur la maladie du pouvoir. Belkhadem, Ouyahia, Saadani et même Sellal l'ont vérifié à leurs dépens dans plusieurs régions du pays. Tous ont été chahutés, insultés, chassés ou interdits parfois, comme ce fut le cas à Béjaïa et à Batna. Et là où le show donnait l'impression d'être réussi, il y avait assurément triche, avec des populations payées ou ramenées de très loin pour remplir les salles. Procédé au demeurant vulgaire, à l'image de ce passage en force du 4e mandat imposé sans souci des formes.

Nouri Nesrouche

La fraude, un mal incurable

le 13.04.14

Les révélations fracassantes sur Chourouk TV de l'ancien wali d'Oran, Bachir Frik, sur la fraude institutionnelle ont choqué l'opinion démocratique. Non pas que l'Algérien découvre aujourd'hui seulement, au détour de ces confidences intimes d'un haut cadre de l'Etat, que la fraude électorale est inscrite dans les gènes du pouvoir algérien ! Le phénomène a connu, au cours des scrutins successifs, une telle amplitude qu'on parle désormais, presque avec une certaine banalisation dans le propos, du «parti de la fraude» consacré comme le premier parti en Algérie. Le président Bouteflika n'avait-il pas lui-même reconnu ce viol légalisé des urnes en qualifiant toutes les élections qui ont eu lieu dans le pays, depuis l'indépendance, «d'élections à la Naegelen» ?

L'ancien wali d'Oran a, durant la première partie de l'entretien, expliqué le mode d'emploi de la fraude et de la manipulation électorales en abordant deux périodes déterminantes de la vie politique nationale : les élections législatives avortées de décembre 1991 et l'élection présidentielle de 1995. Avec un sang-froid à couper le souffle et sans laisser transparaître aucun remord d'avoir participé de quelque manière que ce soit au détournement des voix du peuple, il assume ses actes et assure avoir agi par conviction, «pour l'intérêt supérieur du pays».

Aucun commentaire, dans ce premier jet de l'entretien, sur les conditions dans lesquelles Bouteflika a été élu depuis 1999 ; des conditions marquées, de l'avis de nombreux observateurs, par une fraude généralisée.

Même s'il est amené à relativiser les choses dans la seconde partie de l'entretien programmée pour ce mardi, par manque de courage politique ou pour ménager le clan Bouteflika, il aura tout dit sur le visage hideux de la fraude électorale en tant qu'outil politique d'accaparement du pouvoir par une caste et de perpétuation du système. Qu'est-ce qui a changé aujourd'hui dans la nature du régime pour espérer que le réflexe inné chez nos dirigeants de la pratique de la fraude ne soit plus qu'un mauvais souvenir à reléguer au rebut de l'histoire ? Rien. Les cinq candidats qui vont affronter le 17 avril Bouteflika, le candidat du système, ont certainement dû méditer profondément l'aveu de Bachir Frik sur le trucage électoral.

Leur mobilisation et détermination de ne pas se laisser conter cette fois-ci, comme l'affirme avec force notamment M. Benflis qui a menacé de ne pas se taire en cas de dérapage, suffit-il pour mettre hors d'état de nuire la fraude et les fraudeurs ? Parce que la machine de la fraude au profit du candidat du système est bien huilée, comme cela a été toujours démontré, il faudra bien plus que les 60 000 superviseurs que promet d'injecter Benflis dans les bureaux de vote pour venir à bout de ce mal institutionnel et incurable. En termes d'occupation du terrain, c'est une goutte d'eau devant l'omniprésence tentaculaire des agents actifs de la fraude à tous les niveaux.

Les procédés grossiers de la fraude vont céder la place à un mode opératoire plus élaboré et scientifique. L'élément nouveau, avec le scrutin du 17 avril, reste toutefois cette forte opposition au 4e mandat de Bouteflika qui s'est exprimée à travers plusieurs wilayas du pays et au niveau de notre communauté à l'étranger. Ajoutée aux éléments structurants de la crise du système, toute tentation de fraude ne pourra qu'aggraver encore davantage les choses et plonger le pays dans le chaos.

Omar Berbiche

La politique du pire ?

le 14.04.14

Grave dérapage du président Abdelaziz Bouteflika : devant une personnalité étrangère – une première dans les relations internationales – il a soulevé un problème d'ordre interne, qui concerne uniquement les Algériens. Il a en effet critiqué de façon extrêmement violente un de ses adversaires à l'élection présidentielle, Ali Benflis, allant jusqu'à le traiter de «terroriste». Autre outrage au pays, ses propos constituent un moyen d'internationaliser une consultation électorale interne.

Malheureusement, devant le même interlocuteur, il a osé parler de «déontologie», lui qui a piétiné toutes les institutions du pays, violé la Constitution et instauré un horrible pouvoir personnel grâce auquel profitent les aventuriers en tout genre, les corrupteurs et les corrompus, les fossoyeurs de l'Algérie.

Si l'on prend sa déclaration à la lettre, la justice algérienne devrait s'autosaisir, comme elle sait si bien le faire de temps en temps, pour engager des poursuites contre Ali Benflis pour «terrorisme» et «apologie du terrorisme», surtout que les accusations ont été lancées par le premier magistrat du pays.

En réalité, si terrorisme il y a, il est le fait de l'administration qui s'est engagée corps et âme au service d'un candidat pour une présidence à vie. Un véritable chantage est exercé sur les salariés pour les obliger à aller aux meetings électoraux organisés par la direction de campagne de Bouteflika. Même le wali d'Alger, M. Zoukh, n'y est pas allé de main morte en menaçant de malheureux habitants de bidonvilles de ne jamais être éligibles à un logement décent s'ils ne votent pas le 17 avril. Sans parler des autres graves dérapages verbaux des animateurs de la campagne du président-candidat.

Maintenant, il faut s'interroger sur les dérapages peu orthodoxes et l'agressivité de Abdelaziz Bouteflika et de son staff. Depuis le démarrage de la campagne, son nom n'attire pas les foules, les citoyens se désintéressent totalement du discours de ses hommes qui font salle vide, s'ils ne sont pas purement et simplement chahutés et empêchés de parler dans certains cas. Contrairement à son adversaire Ali Benflis, qui est en train de faire un tabac et pour lequel la rue a déjà donné ses suffrages si l'on s'en tient à l'engouement populaire et au succès de ses meetings à travers tout le territoire national. Ce qui a sans doute provoqué un vent de panique chez le clan présidentiel.

Assistera-t-on alors à un scénario à l'ivoirienne ? Il y a trois ans, le président Laurent Gbagbo a été battu le plus correctement du monde par son adversaire Allassane Ouattara. Mais il n'avait pas admis sa défaite et a voulu s'accrocher au pouvoir. Il a fallu un soulèvement populaire et un grave climat de violence pour l'en chasser. La Côte d'Ivoire avait échappé de peu au pire.

Tayeb Belghiche

L'après- 17 avril...

le 15.04.14

Depuis l'indépendance, jamais élection n'a suscité autant de peur chez les Algériens, y compris celle de 1991 qui vit le FIS tenter d'investir le Parlement par la ruse et la force. A cette époque, le pouvoir n'était pas du côté des destructeurs, mais cette fois-ci il l'est et c'est cela qui inquiète lourdement. Jamais l'invocation «Allah Yestor» (que Dieu nous protège) n'a été autant murmurée par les citoyens convaincus que la galaxie Bouteflika, gagnante ou perdante, attaquera dès le lendemain du vote ses adversaires et n'épargnera pas la population qui, cette fois-ci, n'a pas déroulé de tapis rouge.

La première des violences est la confiscation du bulletin de vote au profit du président-candidat. Tous les scrutins, depuis 1999, ont eu affaire à la fraude à large échelle, se sophistiquant de vote en vote pour perdre ses aspects grossiers et devenir une technique parfaite, voire une science. Nul n'est dupe : le 17 avril ce sera elle qui fera «gagner» Bouteflika. La chasse aux sorcières ? Dès le lendemain du vote, elle sera à l'ordre du jour, la cible première étant à l'évidence Ali Benflis, candidat le plus redouté. Vers la fin de la campagne électorale, il a été violemment attaqué par le staff de Bouteflika, y compris par ce dernier qui l'a traité indirectement de «terroriste». Leurs relais ont été largement mis à profit. La chasse aux sorcières aura la particularité d'être sous-traitée.

Seront de la partie les «baltagua», mercenaires à la solde des puissants que la crise égyptienne a fait connaître au monde entier. Par la violence physique ou la pression psychologique, ils complèteront le «travail» des structures étatiques, par exemple les impôts et la justice. Des dossiers pourront être montés de toutes pièces pour «punir» les associations, les organismes, les hommes d'affaires, les personnalités, tous ceux de la société civile qui se sont opposés au «quatrième mandat». Comme de tradition, les plus visés seront les médias de la presse écrite indépendante mais seront épargnées les télévisions privées qui ont versé dans la «promotion» du quatrième mandat. Quelques-unes se sont particulièrement distinguées par la violence de leur campagne, alliant l'invective à la désinformation la plus totale. Benflis a été particulièrement sali. Dès le 17 avril, si le candidat-président reste au palais d'El Mouradia, ces chaînes seront en première ligne dans la chasse aux sorcières.

Mais la pire des violences pour les Algériens réside dans le discrédit de leur pays auprès de l'opinion publique internationale. Celle-ci n'a pas été avare en critiques et en moqueries devant les images d'un chef d'Etat âgé, sérieusement affecté par la maladie, à l'origine du désastre économique du pays et du désespoir de sa population. Et qui a la prétention de conduire le pays pendant encore cinq années. La campagne politico-médiatique de l'extérieur redoublera de férocité dès le lendemain de la «réélection» de Bouteflika, saisissant l'occasion pour régler son compte à cette Algérie historique glorieuse qui a tant dérangé, un temps, les appétits extérieurs.

Mais le quatrième mandat ne sera pas un long fleuve tranquille. Le fameux «printemps arabe» a brisé les chaînes de la peur, même s'il n'a pas encore apporté la démocratie. Les Algériens ne redoutent plus les pouvoirs politiques et militaires, y compris celui des services de sécurité, tant craint par le passé mais mis à nu depuis quelque temps par la guerre au sommet des clans. Pour dire non à la violence, aux règlements de comptes et aux instrumentalisation des administrations, les citoyens disposent d'une arme efficace : le recours à la rue.

C'est elle qui a arraché au régime quelques réformes sociales et a rétabli dans le monde du travail les injustices antérieures en matière de salaires et de statuts. C'est par la rue que le mouvement Barakat et les étudiants ont pu mobiliser contre la forfaiture du quatrième mandat et c'est par ce biais que les Mozabites ont alerté les opinions publiques nationales et internationales sur leur drame et les Chaouis crié leur colère contre le mépris du Premier ministre. Gare donc au nouveau président et à son entourage s'ils remettent à l'ordre du jour la répression et la hogra, s'ils ouvrent les vannes de la corruption et rééditent les méthodes de régie des trois derniers mandats.

Ali Bahmane

La dernière échéance...le 16.04.14

La réussite, hier, des manifestations populaires auxquelles a appelé le RCD apporte la preuve qu'aucun régime policier ne peut véritablement interdire la libre expression politique. A fortiori dans une région comme la Kabylie, qui compte des décennies de lutte pour les libertés démocratiques. Le gouvernement avait averti que les partisans du boycott de l'élection présidentielle étaient interdits de réunion ou de manifestation et avait mis en œuvre la répression policière lors des premiers regroupements de protestation, notamment à Alger.

Brutalement évacuée de la capitale, l'expression politique libre a rejoint sa matrice originelle, la région où les premières secousses contre le régime du parti unique avaient été enregistrées lors du Printemps berbère. Si l'équipe de campagne du président-candidat, pour cause d'incapacité physique, a puisé dans les discours électoraux d'avril 1999 pour «animer» la dernière campagne présidentielle, la rue, en Kabylie, a fait plus fort : elle a reconvoqué le discours d'opposition d'avril 1980 qui reste d'actualité et dont la portée historique est loin d'être dépassée. La reconnaissance de l'identité amazighe de l'Algérie est consubstantielle à la construction d'un système démocratique, c'est-à-dire la fin du système politique qui a confisqué le pouvoir et le pays depuis l'indépendance.

La jeunesse présente hier en force dans les rues des villes de Kabylie et même des Aurès rappelle que l'avenir d'un pays se construit en comptant sur la vitalité d'une société et non sur le crépuscule des carrières. Le combat d'arrière-garde de maintien au pouvoir, envers et contre tout, est illusoire et perdu d'avance, même s'il se présente sous les contours d'une élection pluraliste qui ne convainc même plus les larges clientèles arrosées avec l'argent du contribuable.

Le système en place va proclamer, ce week-end, sa victoire factice à l'issue d'un scrutin dont la seule caractéristique est d'avoir rétabli l'état d'urgence pourtant levé il y a trois ans. La pression policière qui a accompagné cette dernière échéance électorale de l'ère glaciaire va enfin retomber et le débat politique va pouvoir s'ouvrir. Même vainqueur, le pouvoir en place n'aura pas d'autre choix que de négocier le fameux passage de flambeau qu'il a évoqué à contrecœur pendant sa campagne électorale.

De l'omnipotence à l'impuissance, de la politique à l'incantation, de la corruption à la déraison, le régime est arrivé à ses limites non seulement biologiques, mais historiques. Même si des parties les plus corrompues par le pouvoir et l'argent sont tentées par la stratégie du pire, de la «terre brûlée», ce sont les jeunes qui sont les plus attachés à la stabilité, car n'ayant véritablement pas de pays de rechange, qui imposeront une transition dans le sens de la démocratie et de la modernité.

Djaffar Tamani

La responsabilité des militaires

le 17.04.14

Jamais, dans l'histoire politique de notre pays, les hauts gradés de l'armée algérienne n'ont autant été interpellés publiquement. Citoyens, intellectuels, moudjahidine, hommes politiques, militaires en retraite s'évertuent, à longueur de colonnes, d'avertir la haute hiérarchie de l'ANP (commandement et Services secrets) des grands dangers qui planent sur le pays — et jamais l'ANP n'a autant produit de communiqués officiels en un laps de temps aussi court que ces derniers jours.

Les Algériens, dans leur très grande majorité, regardent du côté de l'armée, en cette période de lourdes incertitudes, pour la simple raison que c'est elle qui détient la réalité du pouvoir politique depuis 1962. C'est la fameuse «armée des frontières» dirigée par Houari Boumediène qui a intronisé par la force Ahmed Ben Bella au pouvoir. Le colonel Boumediène a déposé Ben Bella en 1965. A partir de là, le système politique algérien s'enracinera dans la violence. La Sécurité militaire osera même assassiner des dirigeants historiques de la Révolution algérienne.

En 1980 et 1999, Chadli et Bouteflika sont cooptés par les assemblées générales d'officiers supérieurs. En 1991, l'ANP «sauve» la République, mais s'égare dans une gestion opaque du pays. Au nom de la lutte contre le terrorisme, des pratiques politiques nient les droits des Algériens. Le souffle de liberté de 1988-1989 est balayé par la toute-puissance d'une bureaucratie politique et militaire, arrogante et irrespectueuse du citoyen.

Cette élection nous renvoie l'image de nous-mêmes, d'un pays dirigé d'une main de fer même avec un civil à la tête de l'Etat. Face à des citoyens désarmés mais gardant espoir, l'appareil bureaucratique et rentier auquel se sont greffés des affairistes qui tiennent le haut du pavé, dotés d'une puissance financière exceptionnelle, baignant dans l'informel et les transactions douteuses, est tenté de reproduire le même schéma politique prévalant depuis 1962.

Le système pousse l'effronterie à vouloir imposer aux Algériens un homme politique qui a fait son temps (15 ans au pouvoir), malade et qui a lamentablement échoué au plan économique. L'Algérie est d'une fragilité extrême, relevée d'ailleurs par l'ensemble des experts algériens, y compris les plus favorables au président Bouteflika. La rente pétrolière n'y fera rien, elle devient un lourd handicap.

Le «scénario mortifère» pour demain est écrit quelque part. Le régime est complètement autiste. Mais la situation peut dérapier. Un passage en force risque d'aggraver la dynamique conflictuelle et plonger le pays dans le chaos. Les militaires sont face à leurs responsabilités. Seront-ils capables d'agir de façon désintéressée, en accompagnant le consensus qui se construit dans le pays pour inaugurer une nouvelle phase politique, en mesure d'engendrer la construction de la démocratie...

Omar Belhouchet.

Annexe 02 : Quotidien *l'Horizons*

COMMENTAIRE **LEÇONS...**

Par Mokrane Harhad

Épilogue. Plus que sept bornes pour franchir la ligne d'arrivée d'un tour «national» à «six» pour une seule entrée au palais d'El Mouradia compostée le 18 avril aux coups de midi à moins d'une urne sans majorité qui convoquera les «rapprochants» pour un deuxième tour. Un gros match d'appui. Une sorte de barrage dans le lexique footballistique. En attendant le verdict, le sprint pour le provoquer est à fond les...reins. Les risques de chute et de déshydratation ne sont pas à écarter si l'on comptabilise les quelques chavirages, dérapages, dépassements non autorisés par le code...électoral et que la CNSEL tente de régler par «constat à l'amiable» qui ne contente pas tous les plaignants. Quinze jours de campagne où, souvent, l'argument de la force et de la vindicte est servi sans modération au lieu de faire valoir la...force de l'argument et des programmes. Tous les candidats ont surté sur les thèmes porteurs. En verbatim de culture de pouvoir à la place

de culture républicaine, confondant Etat-pouvoir et Etat-nation. Les animateurs de la campagne excellent dans les promesses surréalistes à se prendre pour des faiseurs de miracles mais sans en apporter les ingrédients de la potion magique. De mémoire d'Algérien, jamais une élection présidentielle n'a suscité autant de tapage médiatique mais aussi de ripostes positives et négatives en même temps chez les populations et dans diverses contrées de la vaste Algérie. Avec images, vidéos et autres instantanés. Tout le monde a droit à un avis, à une vision sur l'avenir du pays. Comme le droit – ne pas confondre avec devoir – de vote. Un sens de la citoyenneté recouvré à la condition de ne pas se faire hara-kiri en recourant à la violence ou la destruction des biens publics et d'autrui. Pour ce faire, l'exemple devra s'exécuter d'abord par les porteurs des messages de la campagne pour la destinée de la nation en insistant sur les programmes de réhabilitation des secteurs vitaux qui, cinquante ans durant, n'ont pas trouvé de panacée. A commencer par le système de l'éducation, du primaire au cycle universitaire. Les méthodes essayées se sont mues en une forme de «cobayisme» pour se traduire en

ankylose. En boomerang de toutes les oisivetés et des réactions incontrôlées de générations mal formées. Mal éduquées. D'où les pulsions d'une société disloquée ou carrément «panurgique», sans procédé de formatage qui va dans le sens de l'oued en crue. Pourtant, les candidats le savent, le pôle de l'éducation reste, à lui seul, la plus large ramification du fichier électoral. Les premières lueurs du bout du tronçon de la campagne électorale se manifestent pour les candidats. Un temps encore très utile pour rattraper les retards, les oublis et rentabiliser leurs visions en ciblant les créneaux utiles, ceux que la majorité des électeurs réclament (éducation, habitat, emploi...) par une gestion et une gouvernance responsables dans le respect des prérogatives des institutions. Exit le dumping. Par une réelle séparation des pouvoirs. Pour permettre au Président qui sera élu de ne point gouverner par des anagrammes. Le temps est aux discours salvateurs, de conviction, loin de toute tension pour ne pas se faire doubler par la campagne du Mondial et la proche fièvre de la finale JSK-MCA.

■ M. H.

COMMENTAIRE

UN SCRUTIN À ENJEUX MULTIPLES

Par Nassim A.

Pourquoi l'élection présidentielle du 17 avril est-elle, comme on le soutient durant cette campagne, capitale pour l'avenir de l'Algérie ? En quoi diffère-t-elle des précédents scrutins ? Dans tous les meetings on a entendu les candidats et leurs représentants défendre leurs programmes au cas où ils seraient élus. C'est la raison de toute campagne électorale. Mais le plus remarquable, c'est que les six candidats insistent, en priorité, sur une forte participation aux urnes. Ils misent sur un taux de participation élevé car, en fait, il s'agit de la première condition de ce qu'on appelle dans les démocraties un scrutin réussi et un président élu, quand la base populaire qui s'est exprimée est la plus large base. Un taux de participation élevé donnera plus de légitimité à l'institution présidentielle et au futur Président les moyens de gouverner

à l'aise. C'est donc sur la base électorale, la plus solide et la plus large possible, que le futur Président pourra prendre les meilleures décisions, mieux négocier les objectifs qu'il s'est fixés, rendre son projet de société plus crédible. En Algérie, les défis sont plus nombreux qu'ailleurs car le pays a déjà jeté les bases d'un développement durable et initié des réformes politiques globales. La «feuille de route» est tracée et il faut des conditions plus sûres pour garantir son application sans faille. Si les défis sont majeurs et parfois complexes, ils n'en seront que plus passionnants. Cette ambition globale, unanimement partagée en Algérie, sera de capitaliser et d'approfondir davantage ce qui a été réalisé depuis plus d'une décennie. Le programme commun à tous les candidats est d'améliorer le paysage politique du pays. Ce n'est pas une tâche aisée que de continuer à parachever adroitement le processus démocratique comme on le fait avec succès depuis son lancement vers la fin des années 80, dans un environnement national, régional et international instable. La tâche du

futur Président n'est pas non plus aisée maintenant que les infrastructures économiques de base ont été jetées et élargies à l'ensemble du territoire national. L'objectif déclaré par tous ceux qui aspirent à présider aux destinées du pays n'est pas moins que de transformer la structure macro-économique du pays, de diversifier les sources de richesse pour réaliser le plein emploi. De construire 1,7 million de logements en 5 ans. De se mettre à l'abri d'une nouvelle crise économique internationale qui a fait des dégâts dans les pays industrialisés. Une forte participation électorale donnera donc plus de crédit et d'efficacité aux institutions politiques nationales, notamment l'institution présidentielle. Cette condition remplie, une adhésion la plus large des citoyens permettra de consolider la place de l'Algérie sur la scène internationale, l'espace où seules les nations économiquement développées participent à la prise de décisions qui engagent l'avenir commun de la planète.

■ N. A.

COMMENTAIRE

L'APRÈS-PÉTROLE

Par Saïd Chekroun

Parmi les thèmes qui se sont imposés au cours de cette campagne électorale, menée tambour battant, l'après-pétrole aura été un sujet préminent. Au vu de la dépendance du pays des recettes générées par les hydrocarbures, d'aucuns considèrent qu'il est impératif de préparer le terrain à l'émergence d'une économie de substitution. Les projections expertes rapprochent dangereusement le tarissement des gisements de l'énergie fossile à l'orée des années 2030. Un candidat à l'élection présidentielle ne peut pas feindre d'ignorer cette perspective. Même si la question est assez récurrente dans le discours des pouvoirs publics. Quoi de plus normal que le sujet s'invite avec insistance à la campagne électorale. L'argumentaire usité est qu'une alternative au statu quo socioéconomique largement assis sur les recettes pétro-gazières doit être déroulée au plus vite. Autrement dit, les revenus qui font dépendre le pays, dans une proportion de 98%

des hydrocarbures, doivent être réorientés dans le financement d'une économie diversifiée. Et non à financer simplement les importations de biens de consommation. Le challenge qui se pose est de créer une économie de substitution à l'économie rentière. Il y va de l'avenir du pays et des générations futures. Le constat est partagé par tous : l'assèchement annoncé des puits de pétrole et du gaz, pas plus qu'il n'effraye, doit constituer un facteur de réflexion et de débat sur les pistes de développement qui arrimeront le système économique national à des créneaux insuffisamment explorés. Autrement dit, le challenge pour la prochaine mandature est de mettre au cœur des programmes de développement, l'entreprise industrielle et la promotion des petites et moyennes entreprises, tout en préservant méticuleusement la balance des paiements de l'Etat. Si des spécialistes algériens ont assez tiré la sonnette d'alarme, des voix expertes internationales ont abondé dans le même sens. Il en est ainsi de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui a fait part, dans son rapport de 2012, du déclin de plusieurs pays pétroliers majeurs

dont l'Algérie qui s'exprime en baisse de production et en déficit de découvertes. Les uns et les autres situent l'horizon 2030, comme la fin du pétrole, 2040 celle du gaz. Dans l'intervalle, le pays demeure tributaire des fluctuations du marché des hydrocarbures et la met en danger en cas de chute des prix. Comme cela s'est produit dans les années 1980. A moins que des politiques volontaristes ne voient le jour, en matière de développement du potentiel d'énergies alternatives de substitution (solaire, schiste, charbon et uranium), dont recèle tout aussi bien le pays. Les candidats qui négocient le dernier virage de la campagne électorale, en cette dernière semaine, n'en ont pas assez dit. Reportant leur attention sur des promesses plus faciles à tenir dans l'immédiat. A cinq jours de la fin de la campagne, les candidats à l'élection présidentielle du 17 avril, qui ont sillonné le pays, depuis le 23 mars dernier, auront, certes, à accélérer le rythme mais aussi largement le temps d'épuiser les sujets de fond. La dernière image est celle que les esprits retiennent.

■ S. C.

COMMENTAIRE

L'ÉTAT DE DROIT, C'EST QUOI ?

Par Saïd Chekroun

État de droit. Le mot d'ordre est dans toutes les bouches. Une revendication chez les partis et les personnalités de l'opposition. Mais que recouvre donc ce concept ? Le sens commun définit un Etat de droit comme étant un Etat dans lequel les citoyens sont égaux en droits et en devoirs. Mais l'acception est beaucoup plus profonde que cela. Car, pour assurer une égalité devant la loi à laquelle tout le monde est supposé être soumis, sans discrimination, quel que soit son rang social, y compris la puissance publique, la séparation des pouvoirs - exécutif, législatif et judiciaire - est indispensable. L'indépendance de la justice en est le pivot pour ce qu'elle est appelée à trancher les conflits qui pourraient naître entre «les personnes juridiques». Faisant partie de l'Etat, seule son indépendance (de la justice) vis-à-vis des pouvoirs exécutif et législatif est à même de garantir le respect des normes de droit. Et que les victimes d'abus doivent disposer de moyens de recours pouvant leur permettre d'être rétablis dans leurs droits et de dénoncer les entorses à la norme. Qu'en disent les candidats à la présidentielle ? Tous en parlent pendant cette campagne. Moussa Touati du FNA déclare dans tous ses meetings que son programme vise à l'instauration d'un Etat de droit

«où la justice sociale sera garantie et le népotisme ainsi que le clientélisme combattus», précise-t-il. Et il promet de mener, dans ce sillage, «une lutte sans merci contre l'impunité et permettre aussi aux Algériens d'aspirer à une vie plus décente». L'idée de traquer les facteurs générant l'injustice est associée à une dimension sociale.

Le candidat du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a promis, lui, de faire de l'Algérie un pays «libéré de toute rancune, où règnent la justice sociale et le respect de l'Etat de droit». «Pour atteindre ces objectifs, il faut laisser la place aux jeunes qui ont tout pour réussir», intégrant dans cette quête «les principes d'équité et d'égalité». Pour consacrer «une justice impartiale, intègre, équitable et autonome». En meeting en faveur du candidat indépendant, Ali Benflis, le secrétaire général du mouvement El-Islah, Mohamed-Djahid Younsi, a soutenu, de son côté, qu'il était «temps» de bâtir un Etat de droit en opérant le changement socioéconomique «réel» auquel aspire le peuple». L'édification d'un Etat de droit «où la souveraineté du peuple sera respectée et consacrée, une justice sociale qui garantit l'équité des chances ainsi que sur la réhabilitation des institutions élues», a-t-il ajouté. Au nom du président sortant, Sellal a expliqué que le projet de «renouveau national» de Bouteflika devrait «consacrer l'Etat de droit garantissant tous les droits des

citoyens». Et que le projet de révision de la Constitution, outre qu'il élargira les prérogatives des élus, «renforcera les mécanismes de contrôle». Abdelaziz Belkhadem a affirmé, à Ksar Chellala (Tiaret), que le programme de candidat Bouteflika «renforcera la séparation des pouvoirs et opérera un équilibre entre eux». Pour Ould-Khelifa, président de l'APN, l'après-17 avril verra la naissance d'une Algérie «de liberté, de justice où seront consolidées les bases d'un Etat de droit fort et respectueux des libertés». Ali-Fawzi Rebaïne de AHD 54 entrevoit, pour sa part, l'avènement de l'«Etat de droit et de justice», à travers un «changement radical», qu'engendreront la révision constitutionnelle, la décentralisation des pouvoirs et l'importance de la réhabilitation de la Cour des comptes. Louisa Hanoune, candidate du Parti des travailleurs, a, elle, parlé de «deuxième République». Un mot d'ordre qui traduit, selon Ramdane Youcef Taâzibt, membre dirigeant du parti, principalement l'annulation du code de la famille et de la peine capitale, l'officialisation de la langue tamazight, la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice. On le voit, l'édification d'un Etat de droit, moderne, avec un mode de gouvernance répondant aux nouvelles préoccupations citoyennes, est une quête commune. Les nuances qui accompagnent le concept de base sont un prolongement des droits humains.

■ S. C.

COMMENTAIRE

POUR LA DIASPORA, LE VOTE, C'EST MAINTENANT

Par Saïd Chekroun

Dès aujourd'hui, les Algériens établis à l'étranger commenceront à se rendre aux urnes. Ils disposent d'une semaine pour faire leur choix sur les six candidats en lice pour l'élection présidentielle du 17 avril. La loi électorale stipule, en effet, dans son article 30, entre autres, que le ministre chargé de l'Intérieur et le ministre chargé des Affaires étrangères peuvent avancer de cent vingt heures la date d'ouverture du scrutin. Ils sont 1.009.000 inscrits sur les listes électorales, répartis sur 398 bureaux de vote. Selon le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, toutes les mesures ont été prises pour assurer le bon déroulement des opérations de vote. Un travail autour duquel se sont associés les efforts des départements des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Justice et de la Commission électorale. Pour permettre une participation forte, les administrations consu-

laïres se sont rapprochées des électeurs en procédant à l'ouverture de bureaux de vote de proximité. C'est le cas notamment en France (qui accueille la plus importante communauté algérienne à l'étranger), en Île-de-France (Paris et sa région), Marseille, Lille, Nantes, Toulouse, l'Alsace... Selon les déclarations des consuls ou de leurs représentants répercutées par l'APS, toutes les dispositions sont prises pour permettre aux émigrés d'accomplir leur devoir électoral dans les meilleures conditions. Il y a longtemps que les sièges de ces représentations diplomatiques sont parés aux couleurs nationales. La période coïncidant avec les demandes massives de passeports biométriques, les locaux ne désespèrent pas. Les postulants ou leurs représentants qui ont animé des meetings électoraux dans l'Hexagone et ailleurs ne sous-estiment pas l'importance du vote de la diaspora algérienne, même si celle-ci reproche aux autorités nationales de ne pas faire assez pour elle. A bien des égards, elle a donné le ton et le pouls

de la participation générale qui oscille, naturellement, en fonction de l'importance et de l'enjeu de la consultation. Au regard des promesses formulées à l'endroit des Algériens établis à l'étranger en matière d'octroi de facilités d'investissement dans le pays, d'accès à des formules de logement et de débureaucratization des prestations administratives qui ont déjà commencé à voir le jour, les émigrés ne seront pas indifférents à l'appel à se rendre aux urnes. Mais comme la communauté n'est pas monolithique, l'enthousiasme des uns peut être tempéré par l'indifférence, voire l'opposition, des autres. Les assurances fournies quant à la transparence du scrutin et le contrôle que peuvent exercer les représentants des candidats sur les opérations électorales sont de nature à persuader les récalcitrants. Les candidats auront un représentant dans chaque bureau de vote du début à la fin du scrutin. Leurs représentants peuvent également obtenir une copie des procès-verbaux quotidiens et du procès-verbal de dépouillement. Le

dispositif de surveillance est beaucoup plus étendu avec le contrôle qu'exercent la commission de supervision et les observateurs étrangers. Au plan de la symbolique, les ressortissants algériens savent, en outre, qu'ils sont regardés par leurs compatriotes. Et que leur message peut déteindre sur la physionomie du vote dans le pays d'origine. Du moins fournir un signe avant-coureur de ce que serait la participation le jour «*q*» à l'échelle nationale. Le ministre des Affaires étrangères prédit, en tout cas, une participation forte, s'appuyant en cela sur les modalités mises en place. Et la foi en une tradition ancrée. «Les membres de la communauté algérienne à l'étranger nous ont habitués à leur rôle d'avant-garde lorsqu'il s'agit de telles échéances décisives partant des attaches qu'ils conservent avec leur pays et de leur volonté de contribuer au développement du processus démocratique pluraliste en Algérie», a-t-il déclaré mercredi dernier.

■ S. C.

COMMENTAIRE

LES JOURS LES PLUS LONGS

Par Mokrane Harhad

Du coup de clap de lancement de la campagne électorale et à quelques heures (ce soir à minuit) de la vue du «ruban» indiquant l'arrivée d'un marathon qui aura duré vingt-deux jours, les Algériennes et les Algériens auront tout vu et tout entendu. Les constats et appréciations sur les prestations des six candidats sont légion et ont souvent suscité commentaires et spéculations qui s'entrechoquent. Le pragmatique, le cartésianisme mais aussi l'ubuesque et le caricatural ont alimenté les contenus des discours. Parfois, la violence s'y est invitée.

Le bilan est diversement analysé dans les différents camps. Dès demain, le temps sera à la concentration et à la mobilisation dans le QG (quartier général) de chacun des candidats pour se projeter, carrément, dans l'urne. Aujourd'hui, à trois jours du 17 avril, on actionne les «boutons» de sonde et on s'active dans les coulisses à combler les vides dans les parcelles non encore défrichées. C'est le temps des conclaves. L'appréhension, pour tous, du verdict est visible sur les visages et accélère le rythme cardiaque. Encore trois jours et trois nuits des plus longs pour une nouvelle trajectoire de l'Algérie. De l'histoire future d'un pays dans le concert des nations. Très lourde responsabilité pour «l'heureux» élu que 39 millions d'Algériens attendent pour

une Algérie meilleure, majeure. Par un scrutin expurgé de ce cliché de «Naegelen» qui a trop collé aux élections du pays. D'ici jeudi, les fariboles et calembredaines des uns et des autres devront être gommées des lexiques des postulants à la Présidence pendant ce laps de «compte à rebours». Pour un Président crédible. Un Président pluriel. Celui qui ancrera l'unité dans la diversité. Celui qui, face à ses adversaires de campagne, des régions hostiles à son programme, des boycotteurs, montrera sa mansuétude de père de toute la nation. Ce sera, comme le souhaite le peuple, le Président de tous les chantiers de l'Algérie qui a tout pour réussir mais traîne dans ses projets. Le Président fortifiera sa position et dégagera sa vue dans la prospective par la

prise en compte des revendications mais aussi des idées des candidats «éconduits» dont les programmes sont aussi puisés dans les réalités nationales. Ce qui constitue une manne de données pour le futur Président en vue d'une démarche politico-économique et sociale au cachet consensuel, c'est-à-dire qui représente toute l'Algérie et ses multiples aspirations. Ce sera, alors, la gouvernance sans exclusive. Loin de toute partialité. Le Président sera connu vendredi prochain. Son programme sera son capital. Le terrain est insatiable, vorace. L'effort sera rude. Permanent. Le poids d'un mandat a sa mesure comptable. Cette fois, le peuple jugera et s'impliquera.

■ M. H.

COMMENTAIRE

LES LEÇONS D'UNE CAMPAGNE

Par Nassim A.

En démocratie, il n'y a pas de cadeau entre les candidats qui aspirent à être élus, que ce soit aux municipales, aux législatives ou à la présidentielle. Les campagnes électorales sont faites pour que chacun puisse défendre librement ses idées, son programme et critique, si possible objectivement, les arguments de ses concurrents. C'est la règle de base en démocratie que les choses se passent dans le respect de l'autre et des programmes en présence. Premier constat, la campagne qui vient de s'achever a été particulièrement chaude, et c'est tant mieux

d'ailleurs. Le contraire, c'est à dire une morosité comme on en a déjà vu, comporte le risque d'une démobilisation citoyenne et, par conséquent, une «détrédisation» du scrutin. Second constat, le calme a régné à travers l'ensemble du territoire national. Bien sûr, il ne faut pas nier que quelques dépassements ont été observés ici et là, comme il faut admettre que les rares actes de provocation ne peuvent pas empêcher de conclure que le tout s'est globalement déroulé dans les limites de l'acceptable. Le succès de cette campagne, on peut l'attribuer à un ensemble de facteurs positifs qui sont de nature à consolider durablement le processus démocratique en Algérie. Il y a d'abord la neutralité de l'administration qui

a permis, y compris aux boycotteurs, de s'exprimer. A condition de ne pas perturber l'ordre public en cette période spéciale ni de chercher à s'en prendre au droit des autres citoyens de s'impliquer dans la campagne électorale. Cette neutralité a, sans doute, dopé la campagne. L'autre raison majeure de ce succès réside dans le sens de responsabilité dont les six candidats ou leurs représentants ont fait preuve. Si les six avaient des programmes différents et des idées souvent opposées, ils ont tous plaidé pour un même objectif : appeler à une forte participation des électeurs pour une plus grande crédibilité des urnes dans le seul but de voir l'Algérie consolider son expansion économique, son équilibre social et sa

stabilité politique et la voir consacrer son retour sur la scène internationale. Les Algériens n'ont donc aucune crainte à se faire, quel que soit le candidat qui sera élu le 17 avril. L'Algérie n'est pas dans la situation d'un pays où la poussée d'un courant politique ou le recul d'un autre suscitent les pires cauchemars pour les salariés, comme pour les chômeurs, pour une catégorie de citoyens comme pour les étrangers. Les Algériens ont demandé à leur futur président ou présidente d'agir dans la sérénité, de garantir le respect de tout citoyen par l'administration, quel que soit son niveau social, et surtout de veiller à l'intérêt national. Ce sont les leçons de cette campagne.

■ N. A.

DANS LE VIF DU SUJET

Par Saïd Chekroun

Le marathon de la campagne électorale terminé, l'heure est au bilan chez les candidats à l'élection présidentielle. Dans les QG, on remâche les péripéties des trois semaines de campagne et l'on récupère d'une ébauche d'énergie, avec le fol espoir que l'investissement n'aura pas été vain. Désormais, la balle est dans le camp des quelque 23 millions d'électeurs choyés, courtisés et gavés de promesses, invités à se rendre en masse aux urnes le jour «j». Car la participation offre en elle-même une grille de lecture : l'intérêt porté à l'objet de la consultation électorale. D'où l'insistance des appels au vote. Il n'y a pas pire contrariété pour les participants à un scrutin que l'abstention. Et en l'espèce, le vote de l'émigration, qui a débuté jeudi dernier, répercute le décorum d'une participation correcte. Un autre élément d'appréciation s'ajoute depuis hier : l'ouverture des opérations électorales dans les camps des nomades dans les régions sahariennes et éloignées. Elles se poursuivront jusqu'au 17 avril. 167 bureaux itinérants disséminés dans les régions relevant du sud notamment Tamanrasset, Ouargla, d'Illizi, Tindouf, Adrar, Bechar, El Oued, Naâma, Laghouat... Dans les régions restantes, le vote aura lieu jeudi. Le dispositif des bureaux itinérants, prévu dans la loi électorale, consiste à aller à la rencontre des populations nomades et enclavées pour permettre aux électeurs inscrits sur les listes d'accomplir l'opération électorale, 72 heures avant l'ouverture des bureaux de vote à l'échelle nationale. Côté administration, on est rassurant. Il est rappelé régulièrement les conditions techniques et logistiques mises en place ainsi que les garanties qui les accompagnent feront de la présidentielle «un événement conforme aux standards internationaux», pour paraphraser Mohamed Talbi, le directeur des libertés générales et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur. Ce faisant, en raison de la

tension qui y prévaut, des dispositions particulières ont été prises dans la vallée du M'zab pour sécuriser le processus électoral. Des échauffourées sporadiques entre groupes de jeunes continuent, en effet, d'émailler cette partie de l'Algérie. D'où le dispositif préventif déployé. Le wali de Ghardaia, Mahmoud Djemaâ, a assuré que «toutes les dispositions ont été prises pour la protection des locaux, les centres et les bureaux de vote afin de permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral dans de bonnes conditions». Le risque d'affrontements entre les parties en conflit n'étant pas totalement dissipé, il était de l'ordre de l'anticipation préventive que de mobiliser une sécurisation appropriée des votants et des infrastructures. Pendant ce temps, l'Armée nationale populaire délivre un message à toutes les parties concernées, en cette veille d'élection présidentielle, en affirmant veiller à sécuriser «avec force, volonté et détermination le scrutin pour l'élection présidentielle». L'ANP veillera à sécuriser le scrutin avec force, volonté, détermination et foi en le droit du peuple algérien à vivre dans un climat empreint de paix et de sécurité, ainsi que son droit d'accomplir son devoir électoral en toute quiétude», lit-on dans sa revue organique El Djeïch. Le Conseil constitutionnel a rappelé, hier, de son côté, l'exercice du droit de recours contestant la régularité des opérations de vote pour tout candidat à l'élection présidentielle du 17 avril ou son représentant. Il a précisé, dans ce sens, que «tout candidat ou son représentant dûment mandaté ainsi que toute personne habilitée parmi les représentants des autres candidats dans le bureau de vote, ont droit de contester la régularité des opérations de vote en formulant une réclamation». La réclamation à présenter au plus tard le vendredi 18 avril à midi doit être mentionnée sur le procès-verbal de dépouillement des voix disponible au niveau du bureau de vote.

■ S. C.

PLAIDOYER POUR UN VOTE PATRIOTIQUE

Par Saïd C.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a, une nouvelle fois, appelé ceux qui sont en âge de voter parmi les Algériens à se rendre massivement aux urnes demain, pour élire le président de la République. Par ce geste, les électeurs consacrent la souveraineté nationale «recouvrée au prix d'un lourd tribut». «J'appelle toutes les citoyennes et tous les citoyens à participer à l'élection présidentielle et à exprimer leur choix en consécration de la souveraineté de leur peuple recouvrée au prix d'un lourd tribut», a affirmé le président de la République dans un message adressé au peuple algérien à l'occasion de Yaoum El Ilm (journée du

savoir), célébrée le 16 avril. Plus qu'un devoir civique, le vote, pour le Président, prend la proportion de l'exercice d'un acte de souveraineté. Le lien est établi avec l'histoire du pays, son combat pour l'indépendance nationale notamment, pour valoriser le fait de se rendre aux urnes. L'acte procède, affirme Bouteflika, d'une inspiration patriotique. «Toutes les Algériennes et tous les Algériens doivent prendre exemple sur nos valeureux martyrs et préserver ce cher pays qu'ils nous ont légué, en gardant toujours à l'esprit que nous n'avons pas d'autre pays que l'Algérie», a-t-il écrit. La dimension civique est invoquée ensuite à l'échelle de la conscience individuelle pour se positionner par rapport à l'intérêt général et au sort de la nation. Pour ce qu'il raffermir le lien d'appartenance commune à un même pays. «Le vote est aussi un devoir qui engage la conscience de l'individu à l'égard de l'intérêt général et du devenir de la nation. Il évite la rupture des liens d'appartenance à la patrie», écrit le chef de l'Etat. Dans son plaidoyer pour le vote, le président de la République considère aussi le vote comme l'exercice d'un attribut de citoyenneté. Dès lors que l'élection ouvre des perspectives en légitimant les hommes et les femmes devant servir la collectivité. A

contrario, l'abstention, «sans motifs valables», est aux antipodes de ce qui vient d'être énoncé. Autrement dit, elle procède d'une intention de se maintenir en marge de la marche. Comprendre que les appels au boycott ou à l'abstention formulés dans le sillage du scrutin de demain ne sont pas justifiés. «L'abstention, qu'elle procède d'une indifférence ou d'une attitude immotivée, dénote une propension délibérée à vouloir demeurer en marge de la nation», a-t-il dit encore. La dimension politique prend tout son sens, enfin, quand le lien est établi avec le souci de promouvoir la démocratie, au cœur de laquelle l'acte de voter occupe une place prééminente. L'importance de la participation participe, de ce point de vue, de la capacité de la «famille, l'école, les associations et les partis politiques» à mobiliser les citoyens pour «s'investir dans la vie civique». Et à contribuer à fonder un système démocratique sur des «bases saines». C'est l'ampleur de la participation, laisse entendre le chef de l'Etat, qui détermine le degré d'adhésion de la population au challenge de la construction de l'idéal démocratique. D'où l'appel insistant, partagé par le reste des candidats, pour un vote massif.

■ S. C.

COMMENTAIRE

TOUCHE PAS À MON ALGÉRIE !

Par Mokrane Harhad

Tous. A la veille de l'ouverture, ce matin, des bureaux de vote, le thermomètre ne contrôle plus son mercure qui passe du chaud au très bouillonnant, malgré quelques pauses que provoque l'air frais en soirée. Cela dure depuis le mi-parcours et, surtout, en fin de campagne électorale, diversement menée par les candidats et appréciée selon moult goûts par les Algériens. L'intermède jusqu'à ce 17 avril qu'on voyait servir pour le bilan aux candidats n'a finalement été exploité que pour continuer la campagne par d'autres moyens qui ont tourné aux accusations entre les candidats provoquant des appréhensions qui ne rassurent pas. A l'effet boomerang des promesses de la campagne. Certes, l'enjeu est de taille et se résume à une responsabilité nationale, celle de la destinée d'un homme aux commandes d'une nation. Mais pour la prospérité du peuple, pas pour un affrontement pour une propriété dési-

rée. Dans certains quartiers de la capitale et sa périphérie, des commerçants sont en rupture de quelques denrées très prisées. On témoigne avec preuves à l'appui, que certains ménages ont recouru au «stock de guerre». La panique, disent les sceptiques, les superstitieux et quelques «lucides» malgré les démentis par le ministère de l'Intérieur de toutes les folles rumeurs. Ce 17 avril est jour de vote, de libre choix. Ce ne sera pas la «dolce vita» et le charme d'Anita Ekber qu'on ira voir, mais l'Algérie future qu'on dessinera. Qu'on imposera par le suffrage dont le verdict devra être respecté par tout le monde. Hier soir, nous étions déjà dans l'urne qui s'ouvre ce matin à huit heures. La nuit a porté, normalement, conseil pour que cessent les accusations et les menaces et tous les «tirs» du parti pris et des pompiers pyromanes qui veulent «réactualiser» les dramatiques réminiscences des années de sang et de braise. Les relais politiques «occasionnels» et l'adrénaline médiatique ne sont pas les bienvenus dans le nouveau décor

que l'Algérie veut se façonner. Dans tous les cas, le pays ne sera pas celui des piètres sherpas et autres tycoons inélégants qui spéculent et prédisent des scénarios catastrophe dans un style propagandiste. Demain, vendredi, chaque candidat récoltera ce qu'il a semé. L'Algérie présentera son président, le nouveau ou le sortant. Celui qui devra inscrire une nouvelle tactique prospective dans cette Algérie qui réclame avec force et conviction le changement prôné par les six candidats durant la campagne électorale et dépasser, sans regarder dans le rétroviseur, l'ère du «changement dans la continuité» dont le vernis s'est écaillé. L'Algérie n'est pas un bus où le receveur ou le chauffeur continueront à demander aux usagers «d'avancer en arrière». Le ticket gagnant de l'Algérie future est entre les mains des six candidats et des millions d'électeurs. Il ne faut pas le confier aux scénaristes des «days after» en leur intimant l'ordre : «Touche pas à mon Algérie».

■ M. H.

COMMENTAIRE

LA LEÇON ALGÉRIENNE

Les rendez-vous électoraux, a fortiori s'agissant d'une présidentielle, s'accompagnent toujours de tensions. Même dans les démocraties les plus enracinées, on ne peut faire l'économie de quelques dérapages et d'accusations entre candidats à la limite de la correction. On serait presque tenté de dire qu'il est de bonne guerre de voir et d'entendre s'échanger des accusations et se jeter à la face ses travers et se voir se rappeler ses mensonges. Cela fait partie du décor d'une campagne. Mercredi, des habitants mécontents d'une petite ville d'Afrique du Sud ont ainsi hué le président Jacob Zuma lors d'un meeting de l'ANC, au pouvoir, à trois semaines des élections générales dans ce grand pays. On se rappelle de l'ubuesque feuilleton de l'UMP en France où chaque prétendant accusait son adversaire de fraude. Une démocratie, démarche toujours à parfaire et consolider, se construit au gré de tels couacs. Elle n'est nulle part exempte d'imperfections. L'écart reste toutefois grand entre de telles algarades entre candidats impatientes ou ambitieux et cette croyance que le pays sera livré fatalement pieds

et poings liés à la violence et à l'anarchie. C'est méconnaître l'attente largement partagée par les Algériens de voir s'éloigner à tout jamais le spectre d'une violence dont les cicatrices ne se sont pas encore totalement cautérisées. C'est sans doute ce qui détermine les électeurs à se rendre aux urnes. Les sources de mécontentement sont nombreuses dans le pays. Peuvent-elles pour autant cacher les grandes réalisations de ces dernières années qui sont, aux yeux de beaucoup de citoyens, plus visibles et surtout plus importantes que les batailles pour la démocratie ? Sur le tableau des priorités, celle-ci est encore en bas de l'échelle. Un agriculteur de Bechar, un investisseur du côté d'El Oued ou un villageois de Kabylie ou du Titteri sont plus attentifs aux modalités des aides à l'autoconstruction, à l'arrivée du gaz naturel et aux facilités de remboursement de crédits bancaires. Beaucoup ne jugent pas le bilan de ces dernières années à tous points de vue catastrophique. L'Algérie n'a pas fait exception, hier, à cette mortifère habitude que répandent à chaque fois sur nous les adeptes de Cassandre.

Les enjeux, les médias qui, en pareille occasion, trouvent matière à multiplier manchettes alarmistes et émissions incendiaires, concourent à faire d'une telle échéance politique un moment craint et redouté. La palme revient à des chaînes de télévision devenues, l'espace de quelques jours, de véritables déversoirs de haine. Si la liberté de dire et d'écrire est toujours meilleure que la censure, l'inflation verbale, les excès qu'elle charrie sont condamnables. Comme un multipartisme débridé, elle finira par provoquer un rejet, à tout le moins une juste suspicion. On aurait cru pourtant qu'en ce jour où les Algériens allaient exprimer leur choix, le ciel allait s'écrouler. Depuis plusieurs jours, les rumeurs les plus fantaisistes ont contribué à créer un climat malsain. La compétition qui allait se jouer dans les bureaux de vote avait, au fil des jours, pris les allures d'un combat de gladiateurs. Elle ne fut qu'une autre élection où les Algériens ont montré qu'ils pouvaient s'affronter, se battre, sans s'entretuer.

■ H. Rachid

Résumé

A travers ce travail de recherche, nous avons choisi de travailler sur un genre journalistique de la presse écrite algérienne dans laquelle nous avons essayé de faire une étude comparative et discursive des éditoriaux de deux journaux : El Watan et l'Horizons. Cette analyse est basée sur deux méthodes d'analyses, à savoir, l'analyse textuelle de J-M. Adam, est composée de six plans (énonciatif, pragmatique, thématique, compositionnel, stylistique et formelle), la seconde est une analyse situationnelle de P. Charaudeau, cette dernière s'organise autour de quatre éléments (identité, finalité, propos et conditions matérielles.). Cette étude a démontré que les deux quotidiens se différencient sur : le plan énonciatif (El Watan est plus subjectif) ; le plan pragmatique (on trouve deux macro-actes : El Watan fait appel à ne pas voter Bouteflika, accompagné par des actes menaçants, tandis que l'Horizons fait appel à voter Bouteflika en utilisant des actes non menaçants) ; le plan stylistique (El Watan a tendance à utiliser de : l'hyperbole, l'exagération et l'implicite. Tandis que, l'Horizons préfère utiliser plutôt des figures de style comme : la métaphore, l'oxymore et la personnification). D'après ces différents résultats, on pourra déduire que ces différences sont dues à l'identité, et à la finalité des deux quotidiens. C'est-à-dire que l'un est privée et l'autre publique. Concernant la finalité, l'Horizons est plus dépendant de la publicité et de l'ANEP que le journal El Watan, qui tire ses revenus publicitaires d'annonceurs privés. Ce qui pourrait expliquer le style choisi par les éditorialistes des deux journaux.

Mots clés : Discours, analyse de discours, genre, presse écrite, éditorial, analyse textuelle et discursive.